



HAL
open science

**La céramique antique. In: GRASSO J., La Farlède (83),
Projet de Centralité 2, La Capelle, Rapport Final
d'Opération d'Archéologie Préventive**

Amaury Gilles

► **To cite this version:**

Amaury Gilles. La céramique antique. In: GRASSO J., La Farlède (83), Projet de Centralité 2, La Capelle, Rapport Final d'Opération d'Archéologie Préventive. Archeodunum. 2024, pp.345-368. hal-04846464

HAL Id: hal-04846464

<https://hal.science/hal-04846464v1>

Submitted on 2 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



Vol 1 / 3

Rapport final d'opération d'archéologie préventive

Texte et figures
Chaponnay - juin 2024



› Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur / Département du Var (83)

LA FARLÈDE

Projet de Centralité 2, La Capelle

Code INSEE : 83054

Code opération : 13564

Arrêté de prescription : n° 4227 du 16/10/2020

Arrêtés de désignation : n° 3964 du 01/07/2021, n° 625 du 25/01/2022

Sous la direction de Jérôme Grasso

Avec les contributions de : Marie-José Ancel, Bruno Bosc-Zanardo, Clément Chavot, Camille Collomb, Julien Collombet, Aurélie Ducreux, Aline Colombier-Gougouzian, Laurie Flottes, Sylvain Foucras, Amaury Gilles, Loïc Gaudin, Sébastien Laratte, Clément Moreau, Alexandre Polinski, Stéphanie Wicha



3.2.4. Synthèse

L'essentiel du mobilier lithique semble provenir de contextes fortement remaniés (en position secondaire dans des comblements de structures en creux) alors que les indices lithiques préhistoriques mis au jour lors du diagnostic laissent entrevoir la présence d'un niveau néolithique. Les observations géomorphologiques et les états de surface indiquent en fait que ce secteur correspond très probablement à la remobilisation importante d'un niveau d'occupation néolithique en bordure de paléochenal. De très nombreux silex ont été découverts, notamment au niveau de ce secteur, et témoignent de la présence à proximité immédiate d'une source primaire de silex de type aalénien de couleur marron caramel de relative bonne qualité, mais de faibles dimensions. Une grande partie d'entre eux ne correspond probablement pas à des restes d'activités anthropiques, mais certains ont bien été utilisés et portent des traces de débitage (présence de talons, de bulbe, d'enlèvements antérieurs, etc.) et d'aménagements par retouches. Si la mise au jour lors du diagnostic d'un fragment de lame suggérait l'utilisation de la technique de débitage à la pression, la présence d'autres éléments laminaires et d'un nucléus semble confirmer ce haut niveau de technicité mis en œuvre dans l'obtention de ces produits. Ces éléments confirment une probable attribution au Néolithique moyen, mais sans pouvoir affiner cette datation par manque d'éléments caractéristiques.

3.3. La céramique antique

Amaury Gilles

3.3.1. Méthodes de comptages, d'inventaire, illustrations et terminologie

Les céramiques ont été triées par catégorie technique au sein de trois grandes familles céramiques relatives aux trois usages principaux : céramique fine ou vaisselle de table; céramique commune ou vase culinaire pour cuire, préparer, stocker; amphores ou conteneurs destinés à transporter les denrées sur de longues distances. Pour les céramiques à pâte claire régionale classées (Pasqualini 2009), nous avons arbitrairement classé les coupelles et coupes dans les céramiques fines, alors que les mortiers, les cruches, pots et bassines sont classés parmi les céramiques communes. Cela entraîne évidem-

ment un biais sur les répartitions des tessons par famille et catégorie, la catégorie « claire » étant représentée dans les deux familles : céramiques fines et communes.

Les méthodes de comptage adoptées sont énoncées dans les actes du colloque du Mont-Beuvray consacré à la quantification des céramiques (Arcelin, Tuffreau-Libre 1998 : 13). Il s'agit de compter le nombre de restes avant collage (NR) puis le nombre de bords après collage, sans pondération (NMI).

Les dessins sont présentés le plus souvent à l'échelle 1/3. Les marques estampillées sont représentées à l'échelle 1/1. Les amphores volumineuses peuvent être réduites au 1/5^e. L'échelle est à chaque fois précisée sur les planches. À chacune des illustrations correspond une étiquette détaillant N° de Fait, N° d'US, la catégorie technique dont relève l'objet et le N° d'illustration donné pour cet élément dans l'inventaire général du mobilier céramique placé en annexe (**Annexe 3.2.3.**).

Enfin, en préambule, il nous est agréable de remercier les collègues qui ont bien voulu répondre à nos sollicitations, en particulier en ce qui concerne l'identification des sigillées tardo-italiques, Eleni Schindler-Kauldeka et Emmanuel Pellegrino (Service Archéologique de Fréjus), en nous facilitant l'accès à de la documentation et en contribuant à l'identification des formes et des motifs appliqués. Nous remercions également Allard Mees (RGZM, Mayence) pour les réponses qu'il nous a apportées concernant la diffusion de ces céramiques en Provence et leur éventuelle concurrence avec les productions du sud de la Gaule.

Les fragments de *dolia* sont, contrairement à la fouille menée en 2013, tous en position secondaire. Ils ont été inventoriés en s'appuyant sur la typologie réalisée par C. Carrato (Carrato 2017).

» 3.3.1.1. Remarques générales

Le mobilier céramique est plutôt bien conservé, comme pour la première phase. Le volume totalise 5952 NR et 425 NMI (**Fig. 235**) soit un peu moins que lors de la phase précédente. Il est issu de 203 US et 126 Faits. Le mobilier provient en majorité de la mare F1020 (ENS28) (69 NMI) et de la pièce ENS14 (33 NMI). L'immense majorité des lots contient moins de dix individus. Le lot médian comporte 11 NR et 2 NMI.

Le cumul des deux fouilles porte le volume de mobilier pour ce site à plus de 12 000 tessons et 987 NMI. Il s'agit donc d'une quantité assez importante si l'on en juge par l'arasement de certaines structures.

On se concentrera ici sur le mobilier de la fouille de 2022, tout en remettant l'ensemble des données en perspective à la suite de la présentation du mobilier rattaché à chacune des phases.

L'étude stratigraphique a permis de déterminer quatre phases. Pour la période antique, il s'agit des phases 2 et 3. La phase 2 concentre l'essentiel des vestiges et du mobilier du Haut-Empire, alors que la phase 3 correspond aux rares structures datées de l'Antiquité tardive.

La phase 2 a ainsi été subdivisée en plusieurs états correspondant :

» 1 : aux premières traces de fréquentation antique ;

» 2 : aux remblais préparatoires en lien avec la construction de l'aile nord de la *villa* ;

» 3 : à l'occupation (3a) et l'abandon (3b) de la *villa*.

Comme on le verra, les nuances dans le faciès mobilier entre ces différentes phases sont assez minces. En marge des bâtiments, plusieurs structures à vocation funéraire ont été identifiées et sont rattachées aux phases 2.2 et plus marginalement 2.3. Les comblements de la mare **F1020-ENS28** ont pu être progressifs et s'échelonnent dans le temps, néanmoins aucune nuance chronologique nette n'apparaît et nous décrivons le mobilier qui en provient à la suite des vestiges de la phase 2.3.

Phasage	NR							NMI						NR	NMI
	CF	CC	A	Dolium	Lampe	divers	CF	CC	A	Dolium	Lampe	divers			
2.	7	20	3	4		1	3					0	35	3	
2.1		23	3			0		3	1			0	26	4	
2.2	75	449	182	6	1	8	23	27	6	3	1	0	721	60	
2.2 fun.	177	610	35	2	14	18	26	13			5	1	856	45	
2.2. total	252	1059	217	8	15	26	49	40	6	3	6	1	1577	105	
2.2/3	18	45	72			103	8	2	1			5	238	16	
2.3	132	972	185	64		1	28	41	9	11		0	1354	89	
2.3 fun.	10	40	3			0	3	3				0	53	6	
2.3a	67	249	561			0	21	17	3			0	877	41	
2.3b	39	48	62	13		1	6	5	3	2		0	163	16	
2.3 mare	90	417	250	42		2	29	18	16	5		1	801	69	
2.3 total	338	1726	1061	119	0	4	87	84	31	18	0	1	3248	221	
Total	615	2873	1356	131	15	134	147	129	39	21	6	7	5124	349	
3	28	44	13			0	2	6				0	85	8	
4		11				34						1	45	1	
non phasé	55	232	78	5	2	326	14	22	3	1	2	25	698	67	
Total général	698	3159	1447	135	16	494	164	153	41	21	7	33	5952	425	

Fig. 235 : répartition quantitative du mobilier céramique antique par phases chronologiques. La catégorie diverse comprend le mobilier intrusif ou résiduel, et non inventorié de manière détaillée, car provenant de phases de nettoyage superficiel des vestiges

3.3.2. Phase 2.1. Fréquentations antérieures à la construction

De rares structures se rapportent à cette phase. Le mobilier, comptant 23 NR et un NMI de 4¹, provient presque exclusivement de la structure **F2219**. Il est chronologiquement peu discriminant. Ce lot contient un bord de pichet à lèvres débordante plate P.02.06.030 (Pasqualini 2009), un pot à provision à bord en gouttière en commune claire et un pot ou pichet à pâte sableuse cuite en mode B. Un bord d'amphore Dr. 2/4

possède une pâte sableuse rappelant la pâte utilisée par les ateliers lyonnais (Desbat, Dangréaux 1997).

Les éléments de datation sont donc assez fragiles. Le type P.02.06.030, s'il s'agit bien de ce type, est daté par M. Pasqualini au plus tôt du milieu du 1^{er} siècle. Tandis que les Dr. 2/4 lyonnaises sont produites à partir de l'époque augustéenne et diffusées au cours du 1^{er} siècle, comme la plupart des contenants de ce type produits en Gaule Narbonnaise.

Ces premières traces peuvent donc dater au plus tôt de l'époque augustéenne et au plus tard du 1^{er} siècle après J.-C.

1. Le mobilier est issu des US1114-2 et 2219-2.

3.3.3. Phase 2.2

Les niveaux liés à la construction de la *villa* livrent 59 individus disséminés dans 25 couches différentes² (**Fig. 236**), ce qui ne facilite pas la détermination de la chronologie.

Famille	Catégorie	Phasage				NR	NMI
		Phase 2.2		funéraire			
		NR	NMI	NR	NMI		
Céramiques fines	Sigillée du sud de la Gaule	41	10	139	24	180	34
	Sigillée italique	16	5	3	1	19	6
	Claire	6	4	1		7	4
	Claire engobée	5	2	25		30	2
	Claire A	2	1	2		4	1
	Paroi fine	1	1			1	1
	non id.	3		7	1	10	1
	Sigillée non id.	1				1	
Total céramiques fines		75	23	177	26	251	48
Céramiques communes	Claire	409	22	142	3	551	25
	Non tournée varoise	9	1	429	7	438	8
	Brune provençale	4	1			4	1
	Africaine de cuisine	1	1			1	1
	Sableuse mode A	7		6	1	13	1
	Sableuse mode B	7	1	2		9	1
	VRP	1		6	1	7	1
	CNT	1		23	1	24	1
	Kaolinitique rhodanienne	3	1			3	1
	non id.	6		2		8	
	Italique	1				1	
Total céramiques communes		449	27	610	13	1059	40
Amphores	Gauloise	152	4	32		184	4
	Marseille	12	1			12	1
	Bétique, Guadalquivir	6	1	1		7	1
	non id.	3				3	
	Tarraconaise	6				6	
	Bétique, côte	3				3	
	Italique			2		2	
Total amphores		182	6	35		217	6
divers		4		1		5	
Dolium		6	3	2		8	3
intrusif		1				1	
Lampe		1	1	14	5	15	6
non id.		3		17	1	20	1
Total général		721	60	856	45	1577	105

Fig. 236 : répartition quantitative par familles et catégories du mobilier céramique de la phase 2.2, exprimée en NR et NMI

2. US1039-2; 1040-2; 1054-2; 1077-3; 1085-2; 2050-1; 2092-2; 2111-2; 2111-4; 2111-5; 2125-2; 2144-2; 2145-2; 2145-3; 2150-12; 2150-7; 2153-1; 2154-14; 2155-5; 2157-2; 2158-1; 2159-1; 2165-4; 2165-5; 2173-4; 2177-2; 2188-1; 2193-2; 2207-2; 2208-1; 2209-5; 2218-2; 2220-2; 2236-1; 2255-2; 2279-6; US13; US14; US18; US19

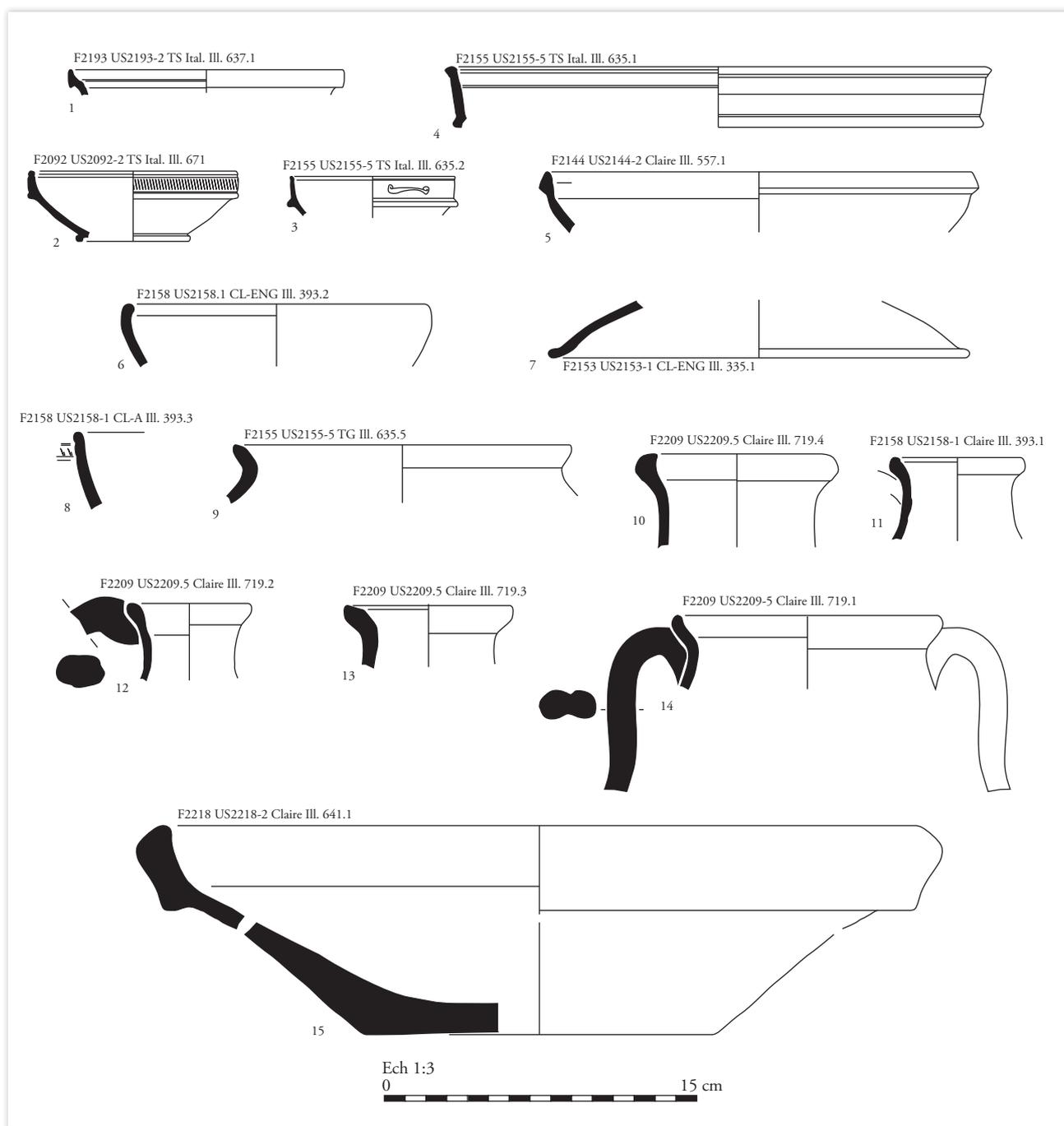


Fig. 237 : phase 2.2 : les céramiques fines (1-8), communes (9-15), éch. 1/3 (dessins et DAO : A. Gilles)

Les formes les plus anciennes correspondent à des vases en sigillée italique, en particulier un bord d'assiette du Serv. 1C d'Haltern (**Fig. 237, n° 1**) daté de l'époque augustéenne. Elle est présente en position résiduelle, mais indique une première fréquentation du site à cette période. On enregistre également une coupelle Consp. 33.4.1 (**Fig. 237, n° 2**), deux coupelles de type Goud. 38 ou Consp. 34 (**Fig. 237, n° 3**) à motif appliqué, ainsi qu'un plat apparenté au type Consp. 20.5 (**Fig. 237, n° 4**) appartenant au répertoire dit tar-do-italique (Goudineau 1968 ; Ettliger *et al.* 1990), plus faiblement diffusée en Gaule Narbonnaise que les productions augustéennes, mais régulièrement observées en Provence dans les contextes du 1^{er} siècle³. Les motifs appliqués ont pu être identifiés avec précision par E. Schindler-Kaudelka. Le premier correspond au motif S4 (Schindler-Kaudelka *et al.* 2001) et le second, de forme phallique correspond au motif A2 de B. Hedinger (Hedinger 1999).

Le répertoire des sigillées du sud de la Gaule est celui de la fin du 1^{er} et du 1^{er} siècle. Les coupes moulées Drag. 37 sont les mieux représentées avec quatre exemplaires. Un fond comporte une croix gravée, habituellement considérée comme une marque de propriété, sous le fond. Les coupelles et assiettes Drag. 35/36 sont au nombre de trois. Le répertoire est complété par une coupelle Drag. 27c et un plat Drag. 18C. On est assez étonné de constater l'absence des formes julio-claudiennes. Le répertoire est celui que l'on observe couramment au 1^{er} siècle, bien que les types soient apparus entre les années 60-80. L'absence de coupe Drag. 29b, type pourtant diffusé jusqu'à la fin du 1^{er} siècle, va dans le sens d'une datation récente.

Les productions régionales à pâte claire comptent deux coupes à bord en amande ou en bourrelet (Pasqualini 2009 : type 01.01.080) (**Fig. 237, n° 5**), une troisième à bord rentrant P.01.01.01.040 (**Fig. 237, n° 6**) conservant des traces d'engobe et une dernière à

bord mouluré P.01.02.012. Il faut ajouter un couvercle à bord ourlé (**Fig. 237, n° 7**) dont le profil est peu éloigné des coupes 01.01.014.

Une coupe Hayes 9a (**Fig. 237, n° 8**) en sigillée claire A (Hayes 1972) est enregistrée dans l'**US2158-1**, mais il est possible qu'il s'agisse d'un élément intrusif recueilli à l'interface avec la couche **US3**.

Parmi les céramiques communes, on peut aussi s'étonner de la présence d'une marmite Hayes 23b dans l'**US2144-2**, mais qui a vraisemblablement été recueillie à l'interface avec le sol **F2191**.

Un pot de type 5230 en céramique brune provençale témoigne de la diffusion des productions de Provence occidentale dans ce secteur (Nin 2001 ; Huguet *et al.* 2012). La céramique non tournée varoise n'est guère mieux représentée. Seuls un fond de plat et un bord de pot Rivet 20 sont enregistrés. Deux fonds sont d'origine italique et un seul comporte un revêtement rouge interne. Quelques fragments de céramiques kaoliniques voconces ont été collectés, dont un bord de bouilloire.

Un pot à col tronconique et lèvre déversée est tourné dans une argile non calcaire et cuite en mode B (**Fig. 237, n° 9**). Un bord à col cylindrique, lèvre en bourrelet et gorge interne proche d'une variante du type Fréjus 20 (**Fig. 237, n° 10**) pourrait appartenir à une amphorette. Les cruches présentent soit un col large et une lèvre en bourrelet (**Fig. 237, n° 11**), un col cylindrique surmonté par un bord déversé à gorge interne (**Fig. 237, n° 12**) ou une lèvre débordante plate comme le type Fréjus 3 (**Fig. 237, n° 13**). Deux pichets possèdent un bord en baïonnette comparable au type 8 de Fréjus. Deux sont non identifiés. Quatre pots à provision possèdent un bord en gouttière (**Fig. 237, n° 14**), un cinquième est de type Ha. 62, caractérisé par une lèvre plate.

Quatre mortiers possèdent un bord en bandeau P.01.02.010/Fréjus 32 (**Fig. 237, n° 15**). Un quatrième possède une collerette. Son profil est un peu atypique, la lèvre est mal individualisée.

3. Nous remercions E. Pellegrino (Service archéologique de Fréjus) pour les données qu'il a pu nous communiquer. Ce type de céramique a en outre fait l'objet d'un mémoire de DEA inédit qu'A. Roumégous (Service archéologique du Vaucluse) a consacré aux sigillées italiques des fouilles de la place Jules Verne à Marseille.

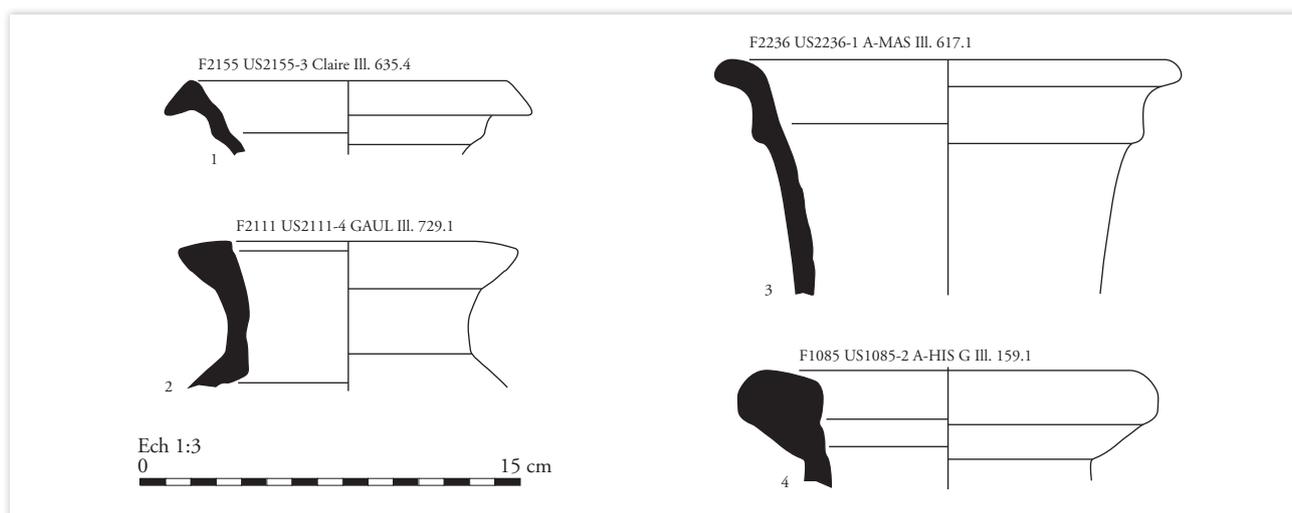


Fig. 238 : phase 2.2 : les amphores, éch. 1/3 (dessins et DAO : A. Gilles)

Les amphores sont presque exclusivement gauloises. On enregistre une G2, une amphorette de petit module (Fig. 238, n° 1), deux G4, une G1 (Fig. 238, n° 2) et une Dr. 7/11 (Fig. 238, n° 3) d'origine marseillaise. Pour cette dernière, outre le bord dessiné ici, on dispose d'une anse droite creusée d'un sillon qui assure l'identification. Un bord d'amphore Dr. 20c (Martin-Kilcher 1987) témoigne de l'importation d'huile d'olive (Fig. 238, n° 4) de la vallée du Guadalquivir et du Genil. Quelques fragments de panses appartiennent aux conteneurs hispaniques produits dans la baie de Cadix. On peut également mentionner marginalement quelques fragments de panses d'amphores de Tarraconaise.

Trois bords de *dolium* complètent ce lot, dont deux correspondent aux types TRI-5a et TRI-6a définis par C. Carrato (Carrato 2017).

Synthèse : On peut s'étonner de la fréquence de la vaisselle de table. La quasi-absence des formes propres au 1^{er} siècle – vases en sigillée d'époque julio-claudienne bien diffusés jusqu'à la fin du 1^{er} siècle – nous inciterait à situer ces niveaux vers la fin du 1^{er}, voire au début du 2^e siècle.

» 3.3.3.1. Les fosses rituelles contemporaines de la phase 2.2

Les structures de cet ensemble contenaient des vases principalement dédiés au service⁴. On dénombre 24 vases en sigillée du sud de la Gaule (Fig. 239, nos 1-8), un petit bord de plat non identifié et un bol hémisphérique guilloché en sigillée italique (Fig. 239, n° 9).

Les vases en sigillée gauloise correspondent à un plat

Drag. 18c (Fig. 239, n° 1), trois assiettes Drag. 36 (Fig. 239, n° 2), trois coupelles Drag. 35 (Fig. 239, nos 3-4), trois assiettes ou coupelles appartenant à l'un ou l'autre de ces types, deux coupelles Drag. 33C (Fig. 239, nos 5-6), une coupelle Vernhet F1 (Fig. 239, n° 7), six coupelles Drag. 27, dont une appartenant assurément à la variante C (Fig. 239, n° 8) définie par M. Genin et une dernière non identifiée. Une panse à décor moulé appartient à une coupe Drag. 37.

Une amphorisque à bord triangulaire (Fig. 239, n° 10), un bord indéterminé et une cruche à col cannelé (Fig. 239, n° 11) surmonté d'un bord en bourrelet aplati et creusé gorge externe en pâte claire calcaire enrichissent ce corpus. Les céramiques culinaires sont en nombre plus réduit. On enregistre sept pots à bord en baïonnette Rivet 20 (Fig. 239, nos 12-13) et un plat à bord simple (Fig. 239, n° 14) en céramique non tournée (Rivet 1982 ; Rivet, Saulnier 2015). Une marmite à bord simple est cuite en mode A. Un plat à bord courbe (Fig. 239, n° 15) en VRP d'origine campanienne complète l'inventaire des récipients de cuisine.

La structure F2114 se distingue par la présence de trois vases en sigillée quasiment complets, mais présentant des traces de thermofraction. La coupelle VeF1 (Fig. 239, n° 7) est conservée pour deux tiers. Une coupelle Drag. 35 est conservée à 95 % et une assiette Drag. 36 montre de rares lacunes et est conservée à 90 %. Dans la structure F2117, de nombreux fragments se rapportent au pot Rivet 20. L'intérieur est nettement brûlé. Dans la structure F2118, le pot Rivet 20 ne semble pas avoir été utilisé sur le feu. Aucun ossement n'a été retrouvé.

Dans la structure F2119, la coupelle Drag. 27 et une

4. Le mobilier présenté ici provient des US1051-2; 1052-2; 1052-3; 1067-2; 1068-2; 2105-2; 2109-3; 2109-4; 2112-3; 2114-2; 2116-2; 2117-2; 2117-3; 2118-2; 2118-3; 2119-2; 2119-3; 2120-2; 2120-3; 2122-2; 2122-3; 2171-2; 2171-3; 2171-4; 2171-5; 2171-6; 2171-7; 2172-3; 2172-4; 2181-2; 2181-3; 2185-2; 2280-2.

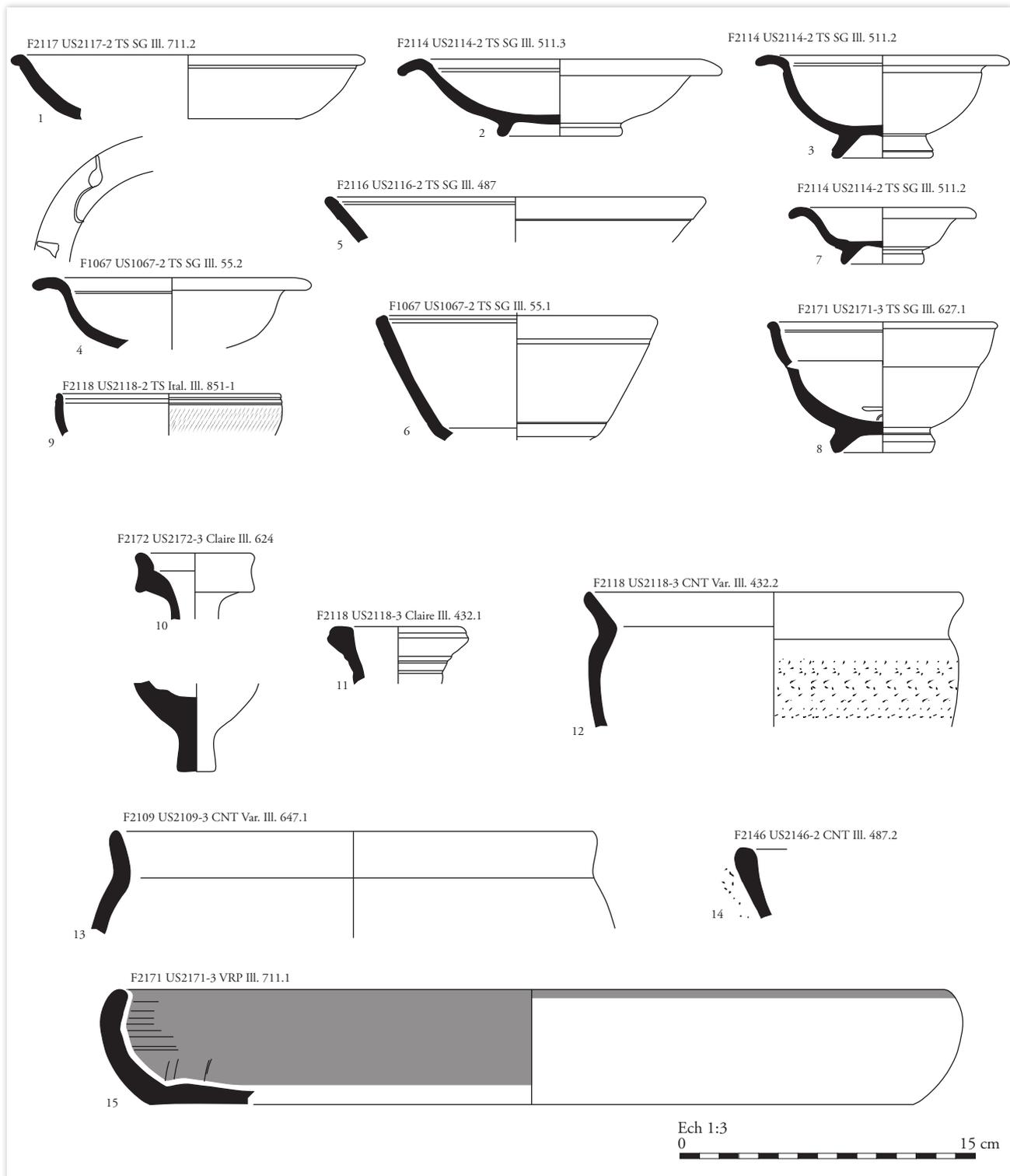


Fig. 239 : mobilier céramique issu des structures funéraires contemporaines de la phase 2.2, éch. 1/3 (dessins et DAO : A. Gilles)

assiette Drag. 36 sont nettement brûlées et le fond d'un pot Rivet 20 est davantage brûlé sur la face interne.

Dans la structure **F2171**, on peut signaler également la présence d'un jeton ou opercule de 4 cm de diamètre retaillé dans une panse de vase en commune claire.

Une des singularités de ces structures par rapport au reste du site, c'est la récurrence des fragments de lampes à huile, bien que les restes permettent rarement d'iden-

tifier précisément le type. Deux individus proviennent de **F2118**. Pour l'un, il s'agit de fragments de bandeau et d'un réflecteur en forme de croissant de lune. Ce type de réflecteur, courant sur le type L. III, est aussi connu sur des lampes L. V et L. VIII (Bussière 2000 : 71).

Deux autres lampes sont répertoriées dans **F2120** : une épaupe et une amorce de bec à volutes brûlée.

3.3.4. Phase 2.3

Famille	Catégorie	NR	NMI
Céramiques fines	Sigillée du sud de la Gaule	194	43
	Claire	57	19
	Claire A	24	10
	Sigillée italique	13	4
	non id.	13	4
	Paroi fine	10	2
	Plombifère	16	2
	Claire B	3	1
	Sigillée non id.	4	1
Claire engobée	4	1	
Total céramiques fines		338	87
Céramiques communes	Claire	1546	57
	Non tournée varoise	37	8
	non id.	38	4
	Africaine de cuisine	6	4
	Brune	19	2
	Italique	2	2
	Sableuse mode A	10	1
	Kaolinitique rhodanienne	5	1
	VRP	2	1
	CNT	18	1
	Claire sableuse	8	2
Sableuse mode B	34	0	
Total céramiques communes		1725	83
Amphores	Gauloise	995	26
	Bétique, Guadalquivir	11	2
	non id.	15	1
	Bétique, côte	18	1
	Orientale	14	1
	Tarraconaise	4	1
	Africaine	2	0
Italique	3	0	
Total amphores		1062	32
divers		1	1
Dolium		119	18
non id.		3	0
Total général		3248	221

Fig. 240 : répartition quantitative par familles et catégories du mobilier céramique de la phase 2.3, exprimée en NR et NMI

Les vestiges de cette phase ont pu dans certains cas être dissociés entre deux sous-phases a et b, correspondant au début de l'occupation et à l'abandon. Le mobilier des phases 3a et 3b représente respectivement 41 et 16 NMI. L'essentiel provient de la zone humide **F1020-ENS28** : 69 individus sur 221 (Fig. 240). Lorsque l'on examine le faciès des céramiques fines, la différence ne saute pas aux

yeux. Le répertoire de la sigillée est le même que dans la phase précédente. Les sigillées claires A sont présentes dans les phases 3a et 3b. Une coupelle Desbat 8 en sigillée claire B apparaît dans la phase 3b.

La vaisselle de table à pâte claire locale, dont on connaît une production à Lorgues (Pasqualini 1985), est curieusement ventilée dans ces différentes phases. Ces vases, ici non engobés, sont absents des niveaux d'abandon (3b). La phase 3a livre uniquement des coupes à lèvres en bourrelet P.01.01.080 (Fig. 241, n° 1-2). C'est le type le plus fréquent de cette catégorie avec neuf individus sur 20, ce qui est très cohérent avec les observations de M. Pasqualini qui souligne la fréquence de ce type à partir du premier quart du I^{er} siècle et une diffusion au cours de ce siècle, ainsi qu'en partie au III^e siècle. L. Rivet avait aussi souligné cet aspect du répertoire observé entre l'époque flavienne et le I^{er} siècle en conclusion d'un article consacré aux imitations de campaniennes et de sigillées (Rivet 2002).

Les couches de l'état 2.3 indifférencié livrent un répertoire plus diversifié avec encore quelques coupes à bord oblique P.01.01.010, 011, 012 et des coupes à paroi convexe P.01.01.030 et P.01.01.050.

Deux vases possèdent une glaçure plombifère. Il s'agit d'un vase Gohier 6.2.2 (Gohier 2018) (Fig. 241, n° 3) et un second également proche du type 6.2. (Fig. 241, n° 4)⁵. Le premier est connu par un exemplaire originaire de Rome et issu d'un contexte de la seconde moitié du I^{er} et du début du III^e siècle.

La céramique à paroi fine est peu fréquente. Le seul vase identifiable est un bol comparable au type Mayet 407 (Mayet 1975). Il comporte un décor en nid d'abeille.

Une coupelle Consp. 34 en sigillée tardo-italique est également enregistrée. Ce type est également reconnu en association avec d'autres vases dans la mare **F1020-ENS28** (cf. *infra*). Une panse de coupe moulée est originaire de Pise (Fig. 241, n° 5). En l'état des données, cette production tardo-italique semble apparaître sous Domitien et se poursuit jusqu'à l'époque d'Hadrien (Medri 1992 : 27-30, 98 tipi 1.8.1d). Il s'agit d'une coupe inspirée du Drag. 29 en sigillée gauloise et dont la diffusion en Gaule Narbonnaise semble se cantonner, comme à dire vrai le reste des productions tardo-italiques, à la Provence. On peut signaler une de ces coupes moulées dans un contexte de la fin du I^{er} siècle fouillé à Marseille sur le site de la Bourse (Carre *et al.* 1998 : 71, fig. 52 n° 2).

5. Nous remercions P. Gohier (Alsace Archéologie) d'avoir bien voulu examiner les dessins de ces objets, notamment le second qui ne trouve pas de parallèle précis dans la vaste documentation qu'elle a pu rassembler sur le sujet.

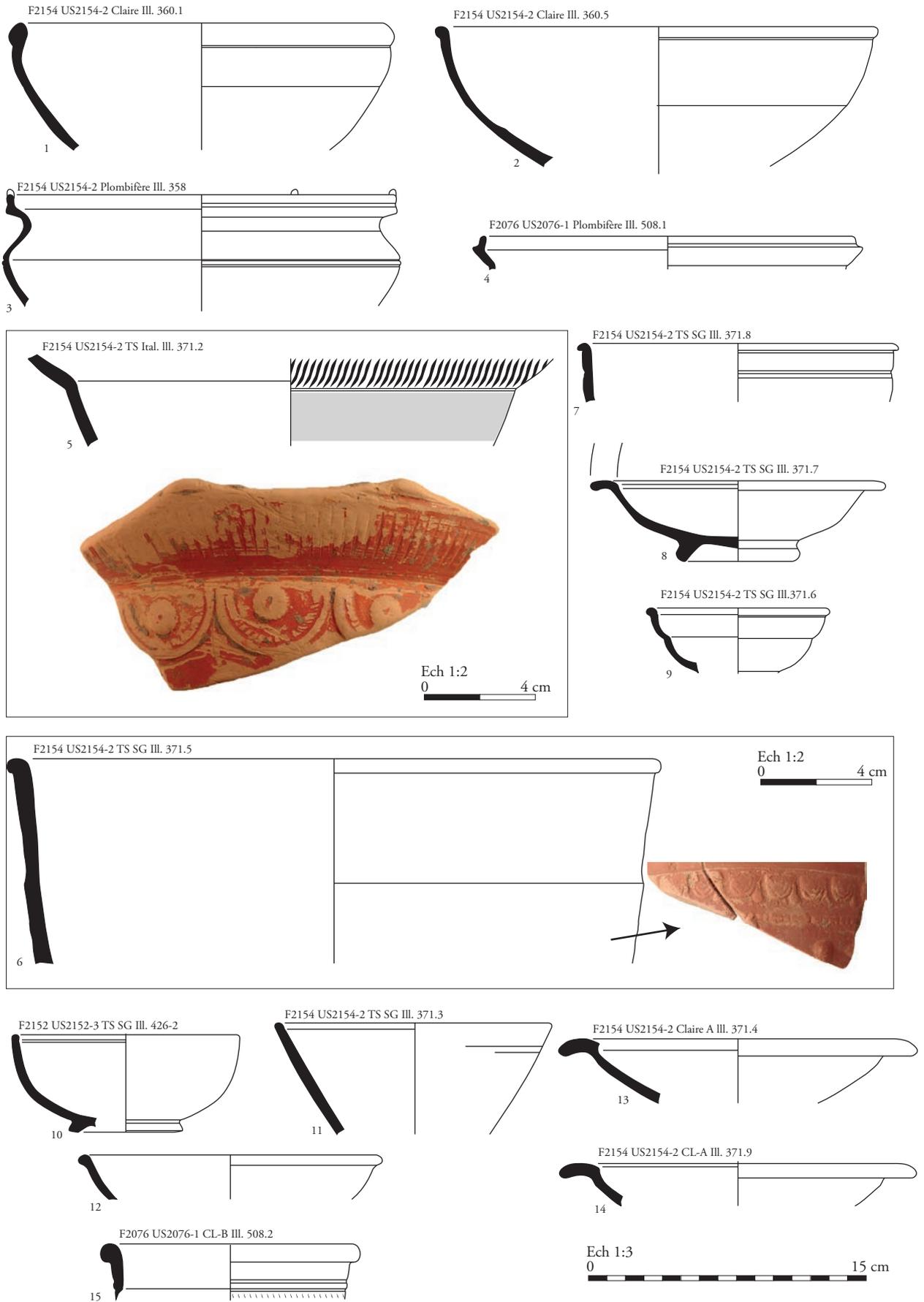


Fig. 241 : phase 2.3 : les céramiques fines, éch. 1/3 (dessins et DAO : A. Gilles)

Sur 28 vases en sigillées, quinze sont des coupes mou-
lées Drag. 37 (**Fig. 241, n° 6-7**). Parmi cette série, on
reste étonné par la grossièreté du registre décoré. Quatre
coupes ont un décor tellement usé que les ovales sont à
peine discernables. Un fragment de panse comporte un
graffite épigraphe fragmentaire dans la partie interne.
L'inscription a vraisemblablement été réalisée sur un
vase déjà cassé. Une de ces coupes est de petit module
(**Fig. 241, n° 7**).

Huit assiettes et coupelles Drag. 35/36 (**Fig. 241, n° 8**)
sont associées à deux coupelles Drag. 27 (**Fig. 241,
n° 9**), une coupelle Ritt. 8 (**Fig. 241, n° 10**) et une de
type Drag. 33 (**Fig. 241, n° 11**). Un plat Drag. 18/31
(**Fig. 241, n° 12**), probablement originaire du sud de la

Gaule, était en trop mauvais état pour être déterminé
avec certitude.

Les sigillées claires A, qui constituent moins de 10 %
de la vaisselle de table (7 vases sur 84), sont des assiettes
Hayes 3c (**Fig. 241, n° 13-14**) et des coupes Hayes 9
(Hayes 1972). Pour ce dernier type, la variante B n'est
pas répertoriée.

On répertorie quelques fragments de sigillée claire B.
Le seul élément clairement identifiable est un bord de
coupelle Desbat 8 (**Fig. 241, n° 15**) (Desbat 1988;
Desbat, Gilles 2021) provenant du radier **F2076**. Ce
type apparaît au cours du second quart du I^{er} siècle et
est diffusé principalement au cours de la seconde moitié
du I^{er} et au début du III^e siècle.

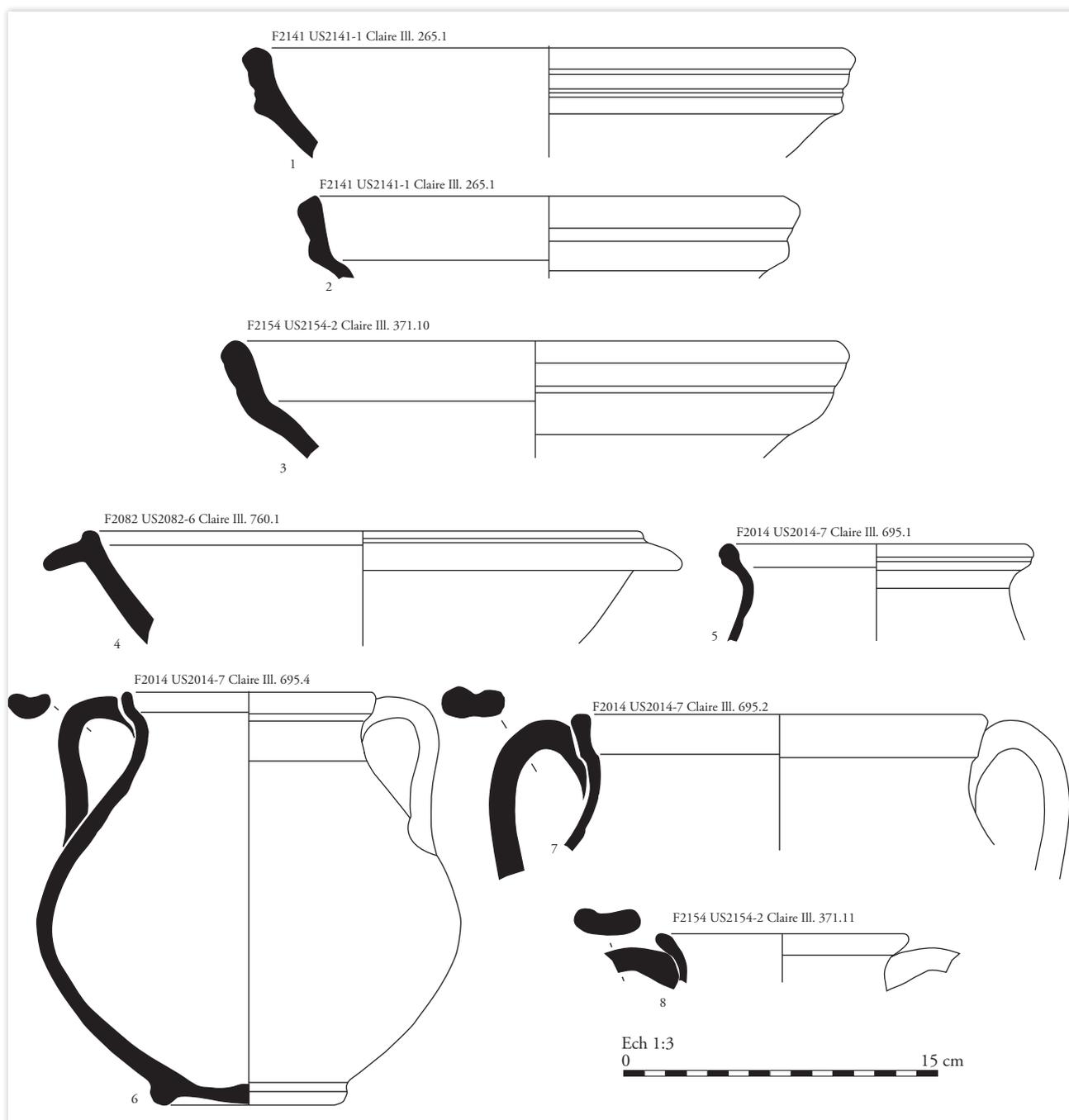


Fig. 242 : phase 2.3 : les céramiques communes claires, éch. 1/3 (dessins et DAO : A. Gilles)

Parmi les céramiques à pâte claire, seule une cruche à col étroit et lèvre en bourrelet possède un engobe.

Parmi les céramiques communes, la part des céramiques culinaires est toujours extrêmement restreinte. En effet, sur 83 individus, 57 correspondent à des vases à pâte claire : amphorettes, amphorisque, jattes, mortiers, pichets ou pots à provision.

Au sein des communes claires, peu de types sont présents en plusieurs exemplaires. On enregistre neuf mortiers à bord en bandeau Fréjus 32 (**Fig. 242, n° 1-3**) et deux à collerette et lèvre en bourrelet (**Fig. 242, n° 4**). Les pots à provision possèdent un bord en gouttière à l'instar du type P.02.03.021 (**Fig. 242, n° 5**), un bord en baïonnette comme le type 02.03.020 (**Fig. 242, n° 6-7**) ou simplement déversé (**Fig. 242, n° 8**). Un

pot possède une lèvre plate à gorge interne. Deux pichets ont un col large, et une lèvre plate soulignée d'une moulure ou marquée d'une gorge sur la face interne. Trois jattes se répartissent entre deux individus à lèvre épaissie (**Fig. 243, n° 1-2**) et un à épaule carénée (**Fig. 243, n° 3**). Les cruches ont un col étroit, une lèvre triangulaire comme le type P.02.01.013/Fréjus 3.1 (**Fig. 243, n° 4**), une lèvre en bourrelet ou débordante plate (**Fig. 243, n° 5**). Une dernière est caractérisée par un col ondulé et une lèvre aplatie (**Fig. 243, n° 6**). Plus marginalement, on enregistre un amphorisque à bord en poulie, une amphorette inspirée du type G5 (**Fig. 243, n° 7**), un couvercle à bord simple (**Fig. 243, n° 8**) et une gourde à lèvre en bourrelet (**Fig. 243, n° 9**). Un bassin P.01.04.010 pourrait aussi appartenir à cette catégorie.

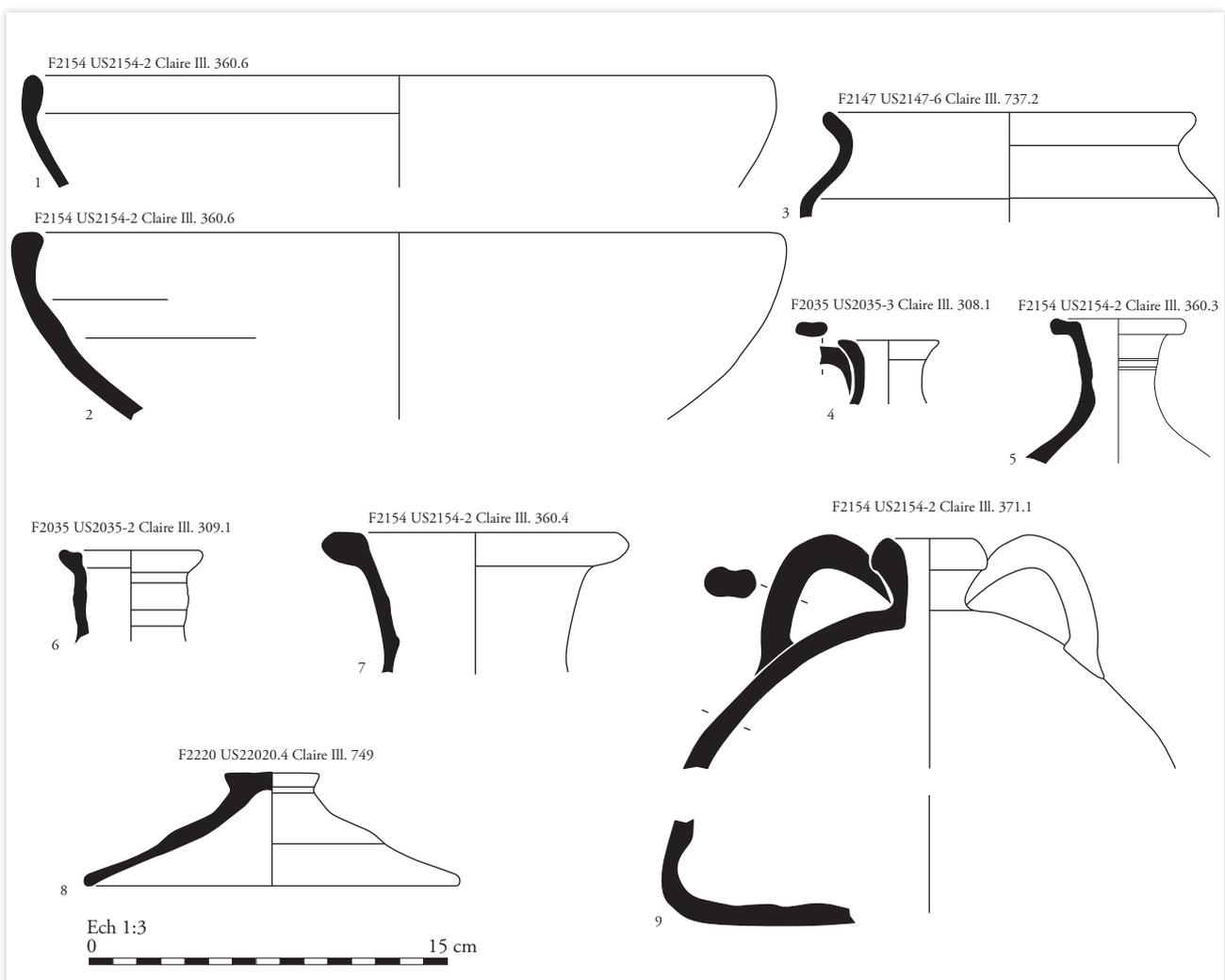


Fig. 243 : phase 2.3 : les céramiques communes claires (suite), éch. 1/3 (dessins et DAO : A. Gilles)

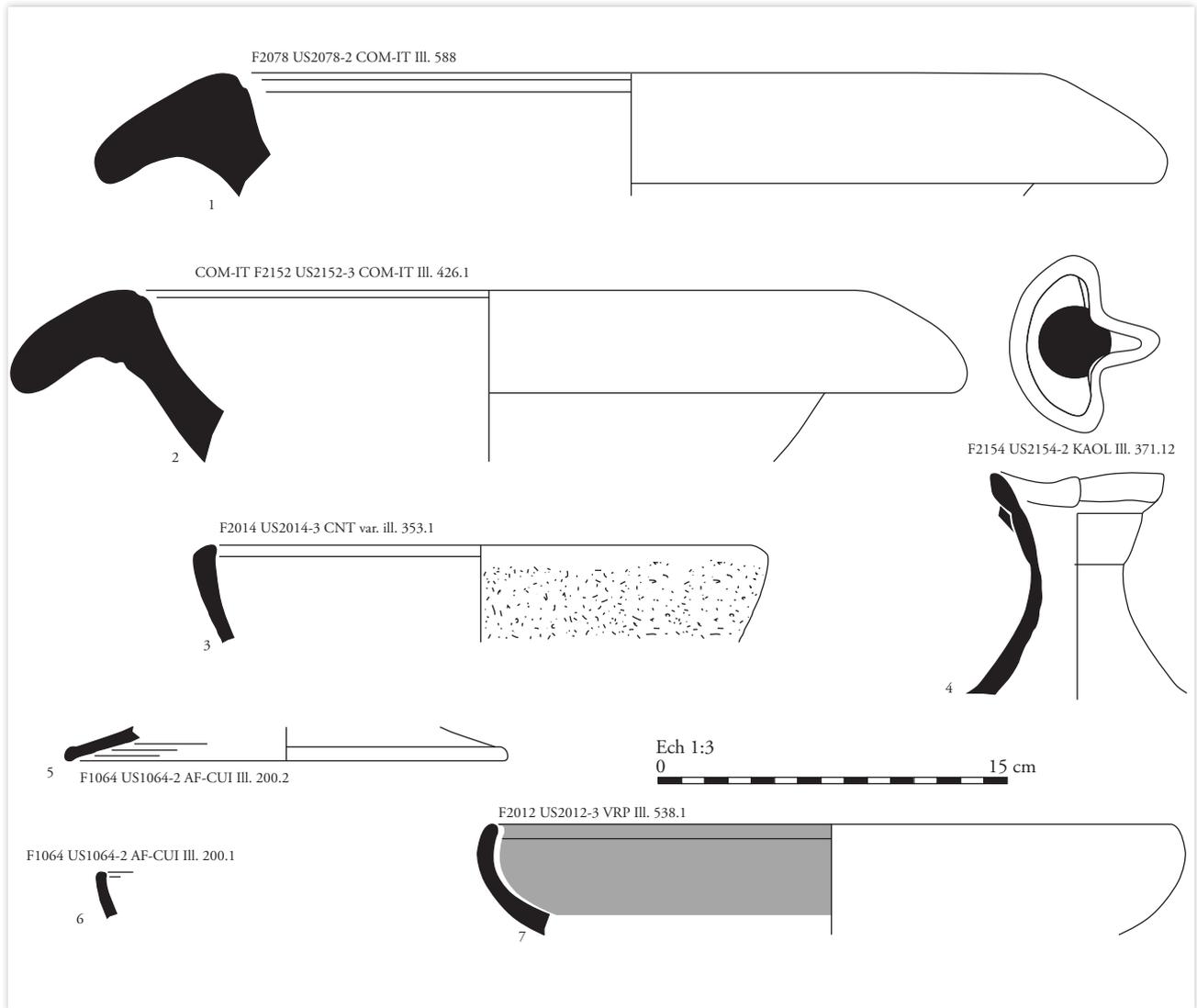


Fig. 244 : phase 2.3 : les céramiques communes : italiques (1-2), non tournée varoise (3), kaolinitique voconce (4), africaine de cuisine (5-6), VRP (7), éch. 1/3 (dessins et DAO : A. Gilles)

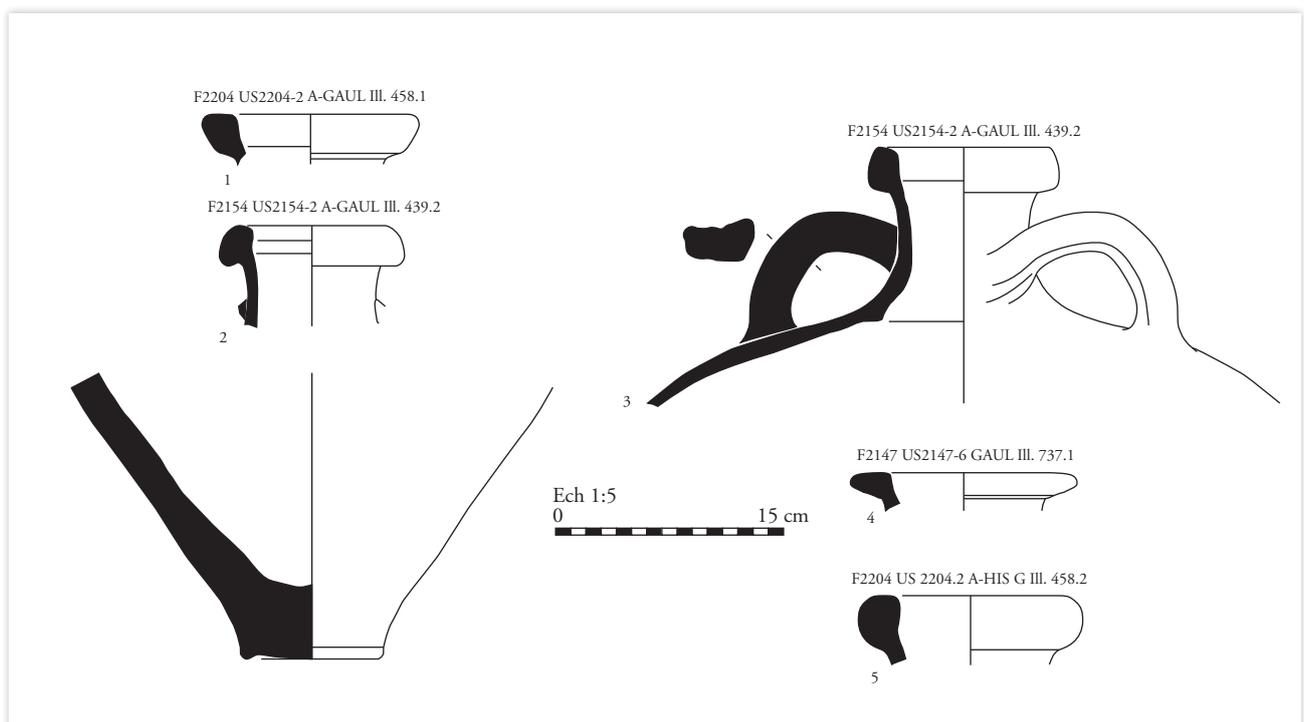


Fig. 245 : phase 2.3 : les amphores : Gaule narbonnaise (1-4), Bétique (5), éch. 1/5 (dessins et DAO : A. Gilles)

Deux mortiers de type Hartley 2 ou CL-REC 21d sont d'origine italique (**Fig. 244, n° 1-2**).

Les céramiques non tournées varoises forment la majorité de la batterie de cuisine avec sept vases sur dix-huit. Il s'agit de six pots à bord en baïonnette Rivet 20 et d'un plat à bord rentrant. Un pot à lèvre en bandeau et gorge interne de type 5920 en céramique brune de Provence occidentale s'ajoute à ce lot (Huguet *et al.* 2012). Un plat à bord courbe est non tourné (**Fig. 244, n° 3**). Une bouilloire à bec pincé d'origine voconce (Batigne, Desbat 1996) est encore présente (**Fig. 244, n° 4**). Trois vases sont d'origine africaine : un couvercle de type non identifié (**Fig. 244, n° 5**), un possible plat Hayes 181 (**Fig. 244, n° 6**) et une sauteuse Hayes 23. Un plat à bord courbe en VRP complète ce lot (**Fig. 244, n° 7**).

Seize amphores sont enregistrées, soit une quantité similaire à celle exhumée dans la zone humide **F1020-ENS28** lors de cette phase. On enregistre principalement des amphores de Gaule narbonnaise : trois G1 (**Fig. 245, n° 1**), quatre G4 (**Fig. 245, n° 2-3**) et quatre G5 (**Fig. 245, n° 4**). Les importations de Bétique sont limitées à deux amphores à huile Dr. 20, une appartenant à la variante julio-claudienne B (**Fig. 245, n° 5**), en position résiduelle, et une appartenant à la variante E utilisée au cours de la première moitié du II^e siècle. Une amphore rhodienne et un bord non identifié complètent l'inventaire.

Treize *dolia* en position secondaire sont enregistrés dans cette phase. On remarque une certaine diversité typologique bien que toutes les lèvres soient triangulaires. Ils correspondent principalement au type TRI-6 (7 exemplaires sur 13, dont 6 appartenant à la variante A). Deux correspondent au type TRI-4B et un dernier au type TRI-7b.

» 3.3.4.1. La zone humide F1020 et la mare ENS28

La zone humide **F1020** a été fouillée partiellement en 2014 (ZOH1081). La fouille de 2021-2022 a permis de compléter sa fouille et d'identifier précisément une mare (**ENS28**) dont les comblements : **US1020-3**, **1020-4**, **1020-9**, **1020-10** ont fourni l'essentiel du mobilier (**Fig. 246**). Outre ces couches, l'**US1020-2** fournit trois fonds d'amphores gauloises (diam. 8, 8,5 et 10,5 cm) et un fragment d'anse d'origine orientale à pâte claire épurée. L'**US1020-5** livre un départ d'anse de Dr. 2/4 originaire de Tarraconaise et un opercule retaillé dans une tuile.

Parmi les céramiques fines, on enregistre de rares formes tardo-italiques : une coupelle Consp. 2.23 / Goud. 37 (**Fig. 247, n° 1**), une seconde de type Consp. 34.1 / Goud. 38 (**Fig. 247, n°s 2-3**) avec un décor appliqué devenu illisible et un possible plat de type Consp. 20.4 (**Fig. 247, n° 4**). Cette catégorie n'avait pas été reconnue parmi le mobilier mis au jour en 2014.

Le faciès des sigillées du sud de la Gaule ne diffère pas de celui déjà observé. Trois coupelles sont de type Drag. 27 (**Fig. 247, n°s 5-6**). Une suffisamment conservée peut-être rapprochée de la variante C. Trois autres sont de type Drag. 35 (**Fig. 247, n°s 7-8**) et deux autres de type Ritt. 8.

Les coupes moulées Drag. 37 (**Fig. 247, n°s 9-10**) sont au nombre de sept (en NTI). Les décors sont souvent très érodés, issus de moules usés ou produits par sur-moulage. L'un d'entre eux comporte un bandeau plat, peu haut, avec des oves tronqués de manière irrégulière. L'érosion de la surface ne permet pas toujours de juger du degré d'usure du moule. Les plats et assiettes correspondent à un Drag. 15/17R et un Drag. 18.

Une coupe Hayes 9 (**Fig. 247, n° 11**) et un plat à marli (**Fig. 247, n° 12**) en sigillée claire A font écho à la coupe Hayes 8 mise au jour en 2014.

Catégorie	Forme	Type	Campagne		Total NMI
			2013-2014	2021-2022	
Sigillée du sud de la Gaule	Assiette	Drag. 18		1	1
	Assiette/Plat	Drag. 18	3		3
	Coupe	Drag. 29	1		1
		Drag. 36	6		6
		Drag. 37	6	1	7
		Drag. 37b		4	4
		Ritt. 8c	1		1
	Coupelle	Drag. 27	1	2	3
		Drag. 27b	1		1
		Drag. 27c		1	1
		Drag. 35	4	3	7
		Ritt. 8		2	2
Non id.	non id.	2	1	4	
Plat	Drag. 15/17R		1	1	
Claire	Assiette/Plat	à bord rentrant (Rivet 1)	1		1
	Coupe	à bord en bourrelet (FR. 24/39)	1		1
		à collerette		2	2
		à l. en bourrelet P.01.01.080		2	2
		hémisphérique à bord simple	1		1
		hémisphérique à bord simple Pasq. 01.01.050	1		1
	Coupelle	à bord rentrant Fr. 25	1		1
Couvercle	à bord en bandeau	1		1	
Non id.	bord rentrant	1		1	
Claire A	Assiette	à marli		1	1
	Coupe	Hayes 8	2		2
		Hayes 9		1	1
non id.	Coupe	à bord en bourrelet		1	1
	Couvercle	bombé à l. fine		1	1
	Non id.	non id.		2	2
Sigillée italique	Coupelle	Consp. 23 / Goud. 37		1	1
		Consp. 34 / Goud. 38		1	1
	Plat	Consp. 20/21 ?		1	1
Paroi fine	Gobelet	à bord verticale et épaule rainurée	1		1
Total céramiques fines			36	29	65

Fig. 246 : répartition typologique des céramiques fines par formes et types issues de la zone humide et de la mare F1020-ENS28

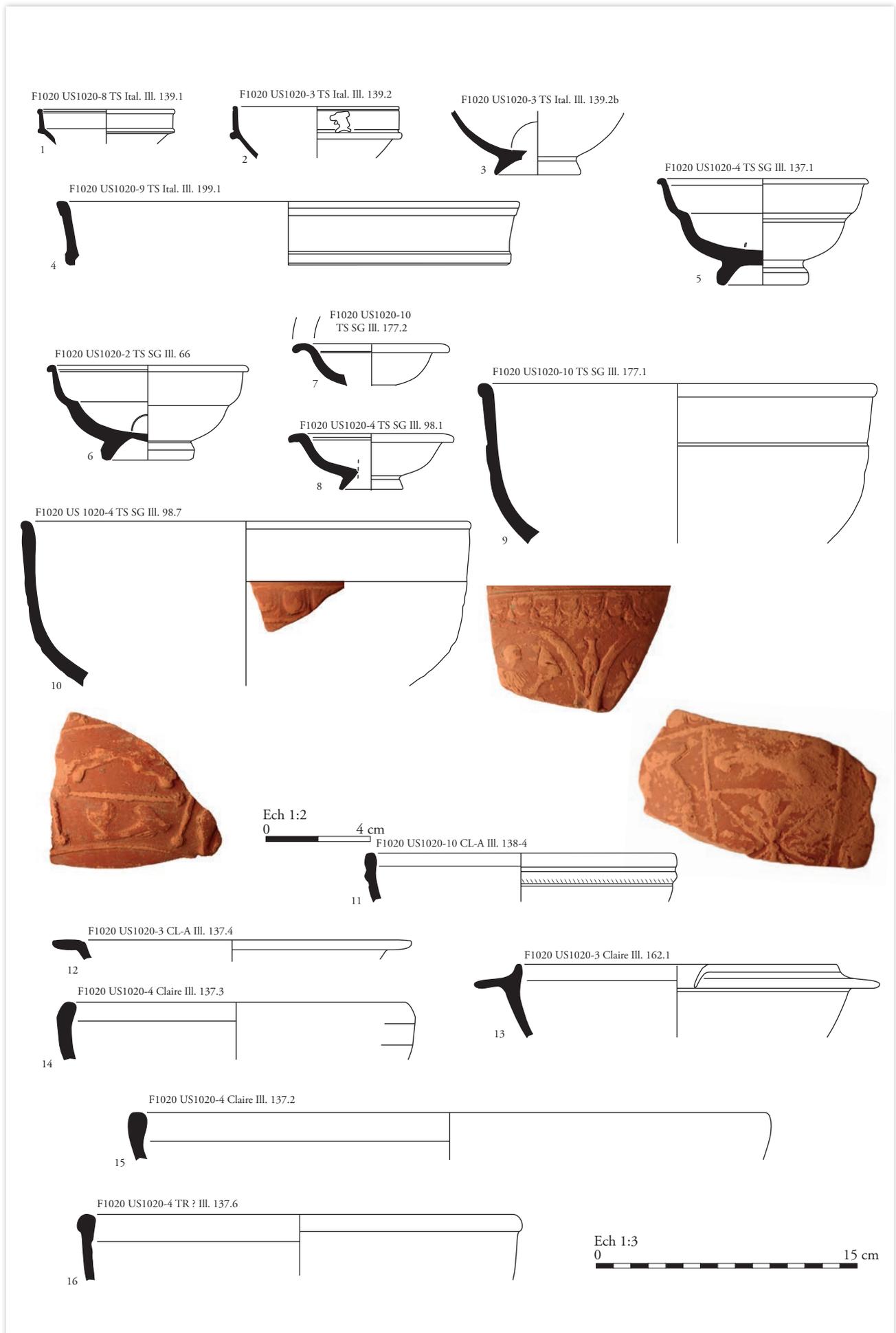


Fig. 247 : phase 2.3 : la zone humide et la mare F1020-ENS28, éch. 1/3 sauf 9 et 10, éch. 1/2 (dessins et DAO : A. Gilles)

Catégorie	Forme	Type	Campagne		Total NMI
			2013-2014	2021-2022	
Claire	Amphorette	à bord en bandeau, Fréjus 19	2		2
		à col évasé et l. arrondie à gorge interne Fr. 20	1		1
		Fréjus 20		1	1
	Amphorisque	type lyonnais		1	1
	Couvercle	à bord simple	1		1
	Cruche	à col évasé, bord quadrangulaire mouluré et gorge interne, Fréjus 20	1		1
		à l. en cupule		1	1
	Cruche/pot	à lèvre déversée		1	1
	Entonnoir	P. 01.05.010		1	1
	Mortier	à bord en bandeau Fr. 32	5	1	6
		à collerette et l. en bourrelet		3	3
		non id.	1		1
	Non id.	l. débordante plate	2		2
		non id.	4	1	4
	Pichet	à l. déversée à replat		1	1
à l. déversée Fr.9		1		1	
Pichet ou amphorette	à bord en bourrelet et gorge interne (Fr. 20)	1		1	
Pichet?	à l. en gouttière FR.9?	1		1	
Pot	à bord en baïonnette (Fr. 8)	2		2	
Non tournée grise	Couvercle	à bord rectangulaire	1		1
	Non id.	Non id.	1		1
	Plat	à bord droit légèrement rentrant (Rivet 4)	3		3
	Pot	à bord en baïonnette	3		3
Africaine de cuisine	Couvercle	à lèvre remontante Hayes 182	1		1
		Hayes 196b	1		1
		Hayes 22		1	1
Marmite	Hayes 197 ?	1		1	
Sableuse mode A	Couvercle	à bord en bandeau		1	1
		à bord simple	1		1
	Jatte	à lèvre débordante	1		1
non id.	Cruche?	à col large, tronconique, l. déversée		1	1
	Non id.	non id.	1	1	2
Sableuse mode B	Pot	à col court et lèvre déversée	1		1
Brune	Couvercle	7130		1	1
claire sableuse	Amphorette	Dr. 20 simili		1	
	Mortier	à collerette et l. en bourrelet		1	1
Total général			37	18	55

Fig. 248 : répartition typologique des céramiques communes par formes et types issues de la zone humide fouillée en 2013-2014 et de la mare F1020-ENS28

Les céramiques à pâte claire correspondent à deux coupes à collerette (Fig. 247, n° 13), deux coupes ou jattes à lèvre épaissie (P.01.01.080) (Fig. 247, n°s 14-15). Une coupe à bord en bourrelet est tournée dans une pâte fine orange, micacée comportant des inclusions blanches (Fig. 247, n° 16).

Les céramiques africaines de cuisine sont moins fréquentes que lors de la phase précédente avec uniquement un couvercle Hayes 22 (Fig. 249, n° 1). Un couvercle en céramique brune provençale correspond au type 7130 (Fig. 249, n° 2).

Les communes claires rassemblent une amphorette Fréjus 20 (Fig. 249, n° 3) inspirée du type G5, un amphorisque à bord en poulie (Fig. 249, n° 4) typologiquement comparable aux exemplaires lyonnais, une cruche à lèvre en cupule (Fig. 249, n° 5), une seconde à lèvre déversée (Fig. 249, n° 6), un entonnoir P.01.05.010 (Fig. 249, n° 7), un mortier à bord en bandeau et quatre autres de type Ha. 60. Un mortier à collerette et lèvre en bourrelet présente une pâte plus sableuse (Fig. 249, n° 8). Un bord correspond à un couvercle à collerette ou à un brûle-parfum Fréjus 31 (Fig. 249, n° 9). Un bord d'amphorette s'inspire du type Dr. 20 (Fig. 249, n° 10).

Contrairement à la phase précédente, les céramiques non tournées varoises sont absentes. Un couvercle à bord en bandeau est tourné et cuit en mode A (Fig. 249, n° 11).

Les amphores sont nettement mieux représentées qu'en 2014 et presque exclusivement d'origine gauloise. On enregistre deux G1 (Fig. 250, n° 1), une G2, sept G4 (Fig. 250, n°s 2-3) et une G5. Cette répartition reflète déjà celle entrevue en 2014 où trois G4 étaient associées à une G1. Un bord oblique à pâte sableuse n'a pas été identifié avec certitude (Fig. 250, n° 4). Il s'agit peut-être du type Dr. 14 dont la fabrication en Gaule est anecdotique (Bigot 2020 : 91).

Un bord présentant une pâte orange sableuse n'a pas été identifié avec certitude (Fig. 250, n° 5). Il pourrait s'agir d'une Dr. 14 de Lusitanie (Etienne, Mayet 2002 : 133-135). Des profils similaires, avec la lèvre bien marquée, ont été publiés récemment (De Almeida 2021). L'étude des amphores lusitaniennes de l'épave *Arles-Rhône 3* (Djaoui, Quaresma 2016) illustre bien la diffusion des produits halieutiques lusitaniens vers la Gaule.

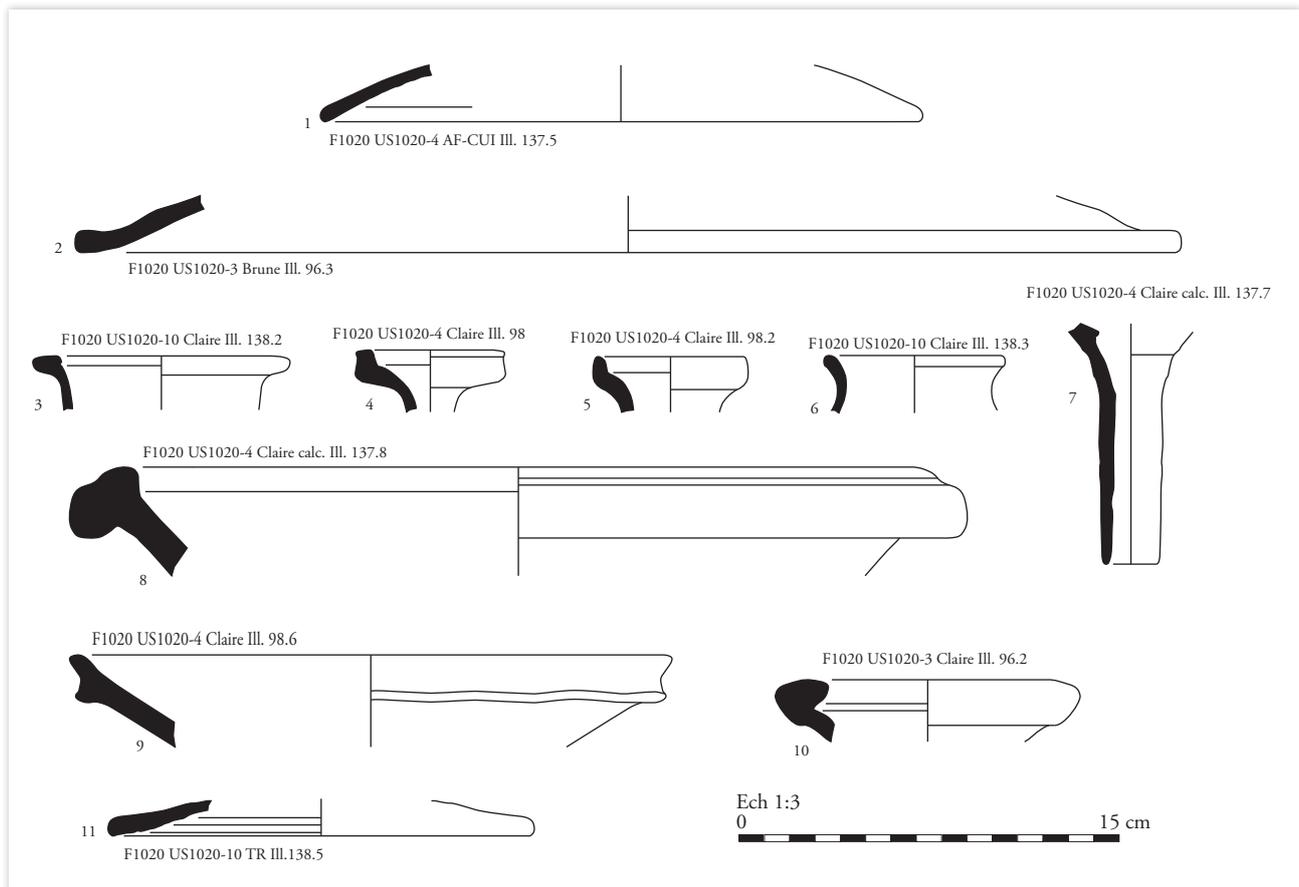


Fig. 249 : phase 2.3 : la zone humide et la mare F1020-ENS28. Les céramiques communes, éch. 1/3 (dessins et DAO : A. Gilles)

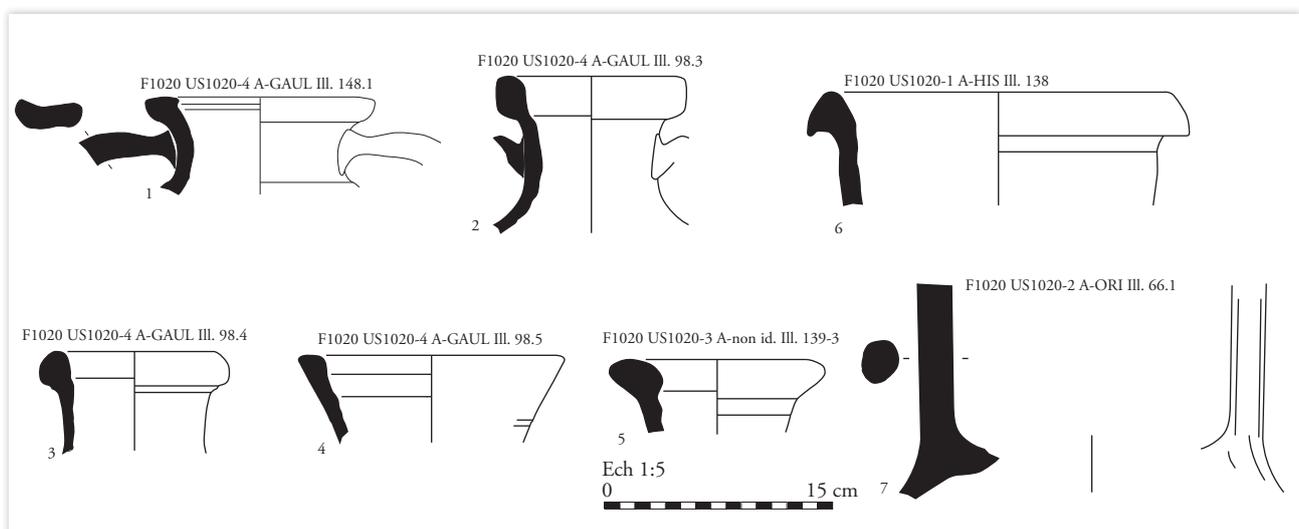


Fig. 250 : phase 2.3 : la zone humide et la mare F1020-ENS28. Les amphores, éch. 1/5 (dessins et DAO : A. Gilles)

À la différence de la fouille menée en 2014, aucune amphore à huile de Bétique n'a été reconnue. Un bord d'amphore à salaisons Beltran IIa (Fig. 250, n° 6) a été recueilli. Une anse à pâte claire fine et cœur noir est vraisemblablement originaire du bassin oriental de la méditerranée et probablement de la mer Égée (Fig. 250, n° 7), mais nous ne l'avons pas identifié plus précisément.

Le comblement inférieur **US1020-3** livre du mobilier

daté au plus tôt du début du II^e siècle. On ne distingue pas de nuances nettes entre les différents comblements, sinon peut-être une meilleure représentation des sigillées tarso-italiques dans cette couche.

Cinq bords de *dolium* ont été recueillis dans le comblement de la mare. Un seul bord avait été recueilli en 2013-2014. Il s'agit de bords triangulaires TRI-6 et TRI-7 de la typologie de C. Carrato (Carrato 2017).

» 3.3.4.2. Les fosses rituelles associées à la phase 2.3

La structure **F2120** située dans le même secteur est plus tardive. Elle livre une petite série de vases en sigillée claire A : assiette Hayes 3c, coupes Hayes 8b et 9b (**Fig. 251**, n^{os} 1-3). Un pot à bord en baïonnette

Rivet 20 (**Fig. 251**, n^o 4) est encore présent, associé à un mortier à bord en bandeau et un autre récipient non identifiable à pâte claire. Le pot, conservé à 55 %, montre un passage au feu, peut-être lié à son utilisation, mais aussi des traces de thermofraction, comme dans les structures précédentes.

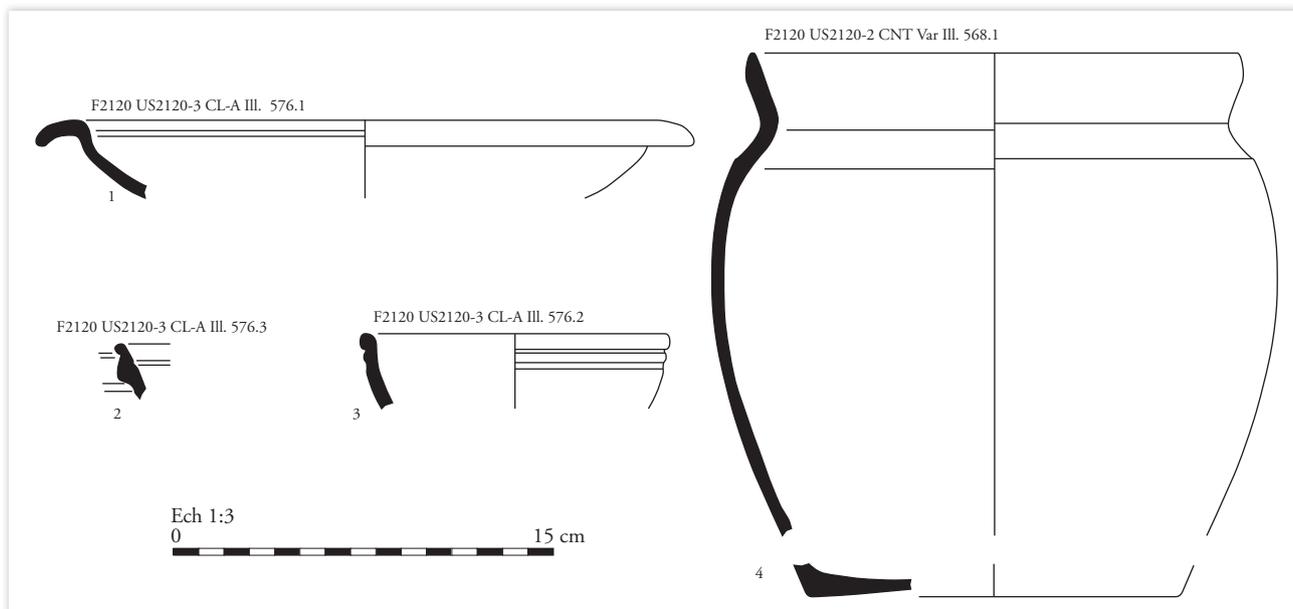


Fig. 251 : le mobilier de la structure F2120, éch. 1/3 (dessins et DAO : A. Gilles)

3.3.5. Phase 3. Antiquité tardive

Famille	Catégorie	NR	NMI
Céramiques fines	DSP grise	1	1
	Luisante	18	1
	Paroi fine	1	
	Sigillée du sud de la Gaule	4	
	non id.	4	
Total Céramiques fines		28	2
Céramiques communes	Sableuse mode A	6	2
	claire	31	2
	Sableuse mode B	2	1
	Grise provençale	1	1
	CNT	1	
	VRP	1	
	non id.	2	
Total Céramiques communes		44	6
Amphores	Bétique, côte	1	
	Gauloise	11	
	Bétique, Guadalquivir	1	
Total amphores		13	
Total général		85	8

Fig. 252 : répartition quantitative par familles et catégories du mobilier céramique de la phase 3., exprimée en NR et NMI

Cette phase regroupe de rares structures liées à la réoccupation du site⁶. Le mobilier (85 NR, 8 NMI) (**Fig. 252**) correspond pour l'essentiel au faciès du Haut Empire précédemment décrit. La fosse **F1043** fournit une cruche à lèvres en bourrelet à pâte non calcaire cuite en mode A associée à une coupe Lamb. 1/3 en luisante (Pernon, Pernon 1990) dont la diffusion en Gaule méridionale est comprise entre le second quart du IV^e et la première moitié du V^e siècle (Bonifay *et al.* 2007 : 111-113 ; voir notamment pour la Provence : Duperron 2013 : 275).

Le comblement supérieur du puits **F2073** fournit une association de trois formes : une coupe Rigoir 6/16 en DSP grise (**Fig. 253**, n^o 1), un pot en grise provençale de type A1 (**Fig. 253**, n^o 2) (Pelletier 1997 ; Bonifay *et al.* 2007 : 127), et un pot à lèvres étirée et déversée au sommet biseauté (**Fig. 253**, n^o 3). Ces éléments permettent de proposer une datation au plus tôt au cours du V^e siècle.

6. Le mobilier provient des couches US1042-2, 1043-4, 1043-5, 1043-6, 2019-2, 2026-2, 2058-2, 2073-5, 2186-3, 2195-4, 2278-2, US3.

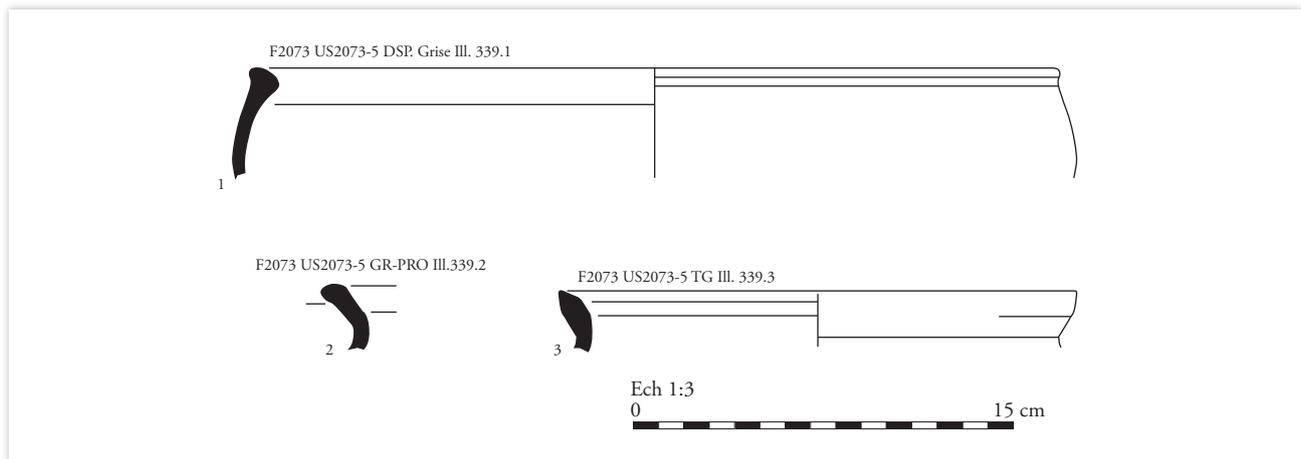


Fig. 253 : phase 3 : le mobilier céramique, éch. 1/3 (dessins et DAO : A. Gilles)

3.3.6. Synthèse et mise en perspective des données

» Chronologie

D'un point de vue chronologique, les premiers niveaux livrent un rare mobilier daté au plus tôt de l'époque augustéenne, mais dont la datation peut être plus avancée dans le 1^{er} siècle. La présence d'un bord du service 1C de Haltern en sigillée italique en position résiduelle dans les niveaux postérieurs pourrait indiquer une occupation de la fin de l'époque augustéenne ou du début de l'époque tibérienne. On est assez démunis concernant ces premières traces d'occupation, d'autant plus que les niveaux de remblais qui succèdent à ces premières traces livrent du mobilier daté au plus tôt de l'époque flavienne. Il n'est pas exclu que cette datation soit même un peu plus avancée compte tenu de la quasi-absence des formes julio-claudiennes en sigillée. Si les coupes à lèvres en bourrelet P. 01.01.080 apparaissent au plus tôt vers la fin du 1^{er} siècle., M. Pasqualini souligne une diffusion principalement à partir du premier quart du 1^{er} siècle (Pasqualini 2009). La présence de quelques sigillées de productions tardo-italiques semble tirer les datations vers une période plus ancienne, malgré tout. Les fosses rituelles peuvent être contemporaines, comme légèrement antérieures. On ne dispose pas de lien stratigraphique ni d'élément chronologique déterminant.

Il faut rappeler que la fouille menée en 2013 avait, quant à elle, livré des lots significatifs de la première moitié du 1^{er} siècle.

En ce qui concerne la présente fouille, l'essentiel de l'occupation se concentre dans le 1^{er} siècle, mais l'occupation ne semble guère perdurer au-delà du milieu ou du troisième quart du 1^{er} siècle compte tenu de l'absence de la plupart des marqueurs chronologiques de la charnière des 1^{er} et 2^{es} siècles. Contrairement à la fouille menée en 2013, le mobilier de l'Antiquité tardive est pratiquement absent.

» Une riche documentation à comparer

Au total, ces deux campagnes de fouilles livrent 988 individus : 861 pour la vaisselle et 91 pour les amphores. Il s'agit d'un des corpus les plus étoffés parmi les fouilles récentes d'établissements ruraux réalisées dans ce secteur pour la période des 1^{er} et 2^{es} siècles.

Afin de comparer et mettre en perspectives nos résultats, nous avons tenté de rassembler les comptages disponibles pour les établissements ruraux du Var. Nous avons ainsi pu comparer le corpus de La Farlède à celui de l'état 3 de la *villa* des Laurons à Saint-Pierre (Bérato *et al.* 1990), de l'état 2 de la *villa* de la Grande Chaberte (Lemaire 2015), de l'état 2 de celle de Saint-Michel (Brun *et al.* 1989) et de la *villa* de Saint-Martin (Bérato 2004), ainsi que dans une moindre mesure avec les fermes de Tout Egau et de l'Ormeau à Taradeau (Brun *et al.* 1993). Dans certains cas, on se heurte à des comptages insuffisamment détaillés ou à des phases chronologiques trop longues, ou encore à des incohérences dans les tableaux publiés (Saint-Michel : état 2). Parmi les fouilles préventives récentes, les données recueillies Chemin de la font des Fabres à la Farlède (Mayoud 2010) sont très lacunaires (2196 NR et 149 NMI), mais présentent

de nombreux points communs avec le mobilier de la *villa* de la Capelle. L'absence de tableaux de comptage synthétiques pour la fouille partielle de l'établissement rural de la Gavote à Brignoles (Baldassari 2011) n'a pas permis de le prendre en compte⁷.

Les méthodes de comptage ne sont pas toujours détaillées. Pour la ferme A de l'Ormeau (état 3), la part du mobilier résiduel du I^{er} siècle avant J.-C. est très importante. Les céramiques à feu importées sont toutes classées en céramiques fines et les communes claires sont toutes classées en commune, même les coupes et coupelles que nous avons, pour notre part, classées en fines. On peut s'étonner de la plus grande fréquence des amphores dans la *villa* de la grande Chaberte. Elle est peut-être due à l'utilisation de la pondération du NMI au niveau de l'US⁸.

» *Les céramiques culinaires : d'un faciès particulier, au particularisme régional*

Si l'on examine isolément la vaisselle, on est frappé par la faible quantité des céramiques à feu - pots à cuire, *patinae*, marmites – qui représentent 21 % de la vaisselle avec 171 individus et 16 % des fragments de vaisselle. *A contrario*, l'abondance des communes à pâte claire est notable.

Ce chiffre nous a paru particulièrement bas par rapport aux études menées hors de Provence, mais on ne note pas de différence notable avec les autres sites ruraux de Provence centrale : 10 à 38 % du NMI. On obtient une part des céramiques à feu assez proche (20 %) pour Fréjus dans l'horizon 25/125 présenté par P. Excoffon, M. Pasqualini et E. Pellegrino (Excoffon *et al.* 2011). Plusieurs collègues ont souligné une part plus importante de céramique modelée en milieu rural qu'en contexte portuaire (Toulon) ou dans les habitats urbains de Fréjus (Braemer *et al.* 2012). Ces derniers notent un taux de 27,9 % (*villa* de La Roquebrussanne et fermes de l'Ormeau) du NR pour la culinaire modelée, contre 9 % à La Farlède et ce chiffre n'est pas compensé par des importations italiques plus importantes. Par rapport aux établissements ruraux locaux, on constate donc la rareté des céramiques à feu. On peut s'interroger s'il s'agit d'une lacune due au caractère incomplet de la fouille de cette *villa*.

Quelques comparaisons extrarégionales témoignent de cette particularité des sites varois. La *villa* de Saint-André-de-Codols à Nîmes à la fin du I^{er} et au début du II^e siècle (Barberan 2012)⁹ fournit un taux bien supérieur (62 %) et les études de synthèses réalisées en Languedoc oriental montrent cette même tendance où les céramiques à feu occupent près des deux tiers des effectifs (Fiches 1996, fig. 4; Raynaud 2010 : 292, fig. 3). Ces données font écho à la situation observée en vallée du Rhône à Vienne (Gilles 2020 : 142-142, fig. 8).

À l'échelle languedocienne, A. Malignas souligne tout de même la faible part des céramiques à pâte non calcaire dans la vallée de l'Hérault au début de l'Empire, qui pourrait rejoindre le phénomène observé ici (Malignas 2020 : 319). Il l'interprète comme un usage plus prononcé des communes claires pour le stockage.

Il est d'ailleurs à noter qu'une part non négligeable des céramiques modelées enregistrées ici proviennent de structures vraisemblablement à vocation funéraire.

Le groupe des céramiques communes occupe 39 à 52 % dans chacune des deux campagnes, mais cette part importante tient surtout à la place des communes claires, amputée des coupes et coupelles, qui occupe 31 % du total de la vaisselle.

Si le développement de l'usage du plat à cuire dans les provinces gauloises sous l'impulsion des Romains a été régulièrement souligné (Desbat *et al.* 2006), cet ustensile reste ici discret (moins de 3 % de l'ensemble de la vaisselle), ce qui ne dénote pas avec la situation languedocienne à la même époque pour laquelle on dispose de données immédiatement disponibles (Malignas 2020 : 320-321), l'augmentation de la fréquence de cette forme n'intervenant que plus tardivement, vers la seconde moitié du I^{er} siècle en Languedoc oriental (Raynaud 2010 : 294) ainsi qu'en vallée du Rhône, dans le territoire de Valence (Gilles 2016 : 576, fig. 533).

Les mortiers sont en revanche fréquents avec près d'un récipient sur dix, un sur cinq sur l'ensemble des céramiques communes et un sur trois pour les communes claires. Une première enquête sur le sujet mettant en évidence la fréquence de ces « coupes-mortiers », expression utilisée pour les distinguer des exemplaires à râte interne, avait mis en évidence leur fréquence dans le Var par rapport à des sites de Provence occidentale

7. Ces tableaux de comptage synthétiques ne peuvent pas être réalisés avec l'inventaire Excel reproduit dans le rapport, sauf à reprendre complètement son organisation, ce qui n'était pas possible dans le cadre du rapport.

8. Nous remercions Marina Valente pour ces précisions.

9. Nous avons ici cumulé les données statistiques des ensembles 1 à 8 datés entre le début et la fin du I^{er} siècle.

(Rivet 1996). On peut mesurer cette forte représentation des mortiers en Provence en la comparant aux données synthétiques disponibles pour le Languedoc oriental où cette forme représente entre un et 15 % des vases en céramiques communes (Raynaud 2010 : 294, fig. 5 ; Malignas 2020 : 60-61)¹⁰. Les chiffres rassemblés par Cl. Raynaud sont d'ailleurs assez proches de ceux que nous avons pu relever en moyenne vallée du Rhône dans le territoire de Valence (Gilles 2016 : 576 fig. 533) ou à Vienne (Gilles 2020 : 148). Loin des rivages méditerranéens, dans des lots de la seconde moitié du I^{er} et du II^e siècle de Clermont-Ferrand, on observait des taux 0,2 à 3,1 % du NMI de la vaisselle (Gilles 2022).

» *Des sigillées tardo-italiques dans les campagnes gauloises*

La présence régulière de sigillée tardo-italique est assez étonnante, dans la mesure où nous avons trouvé peu de comparaisons en milieu rural. La fouille menée en 2013 avait déjà livré 20 individus, dont des plats Consp. 4-6, Consp. 21-3, Consp. 32 (2 ex.), une coupe Consp. 27, mais comportait aussi un nombre notable de vases appartenant au répertoire augustéen-tibérien (coupelle Halt. 11, plats Halt. 2), dans des niveaux datés au plus tôt de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C.

À Fréjus, pour une période longue comprise entre le second quart du I^{er} et le début du II^e siècle, on constate que les importations italiques (128 NMI) sont encore bien représentées aux côtés des sigillées du sud de la Gaule (131 NMI) et les claires engobées locales (124 NMI) (Excoffon *et al.* 2011 : 164). Les auteurs estiment néanmoins que 40 % de ces dernières sont antérieures au milieu du I^{er} siècle et possiblement en position résiduelle, ce qui laisse tout de même une part substantielle à ces importations, et bien davantage que la faible quantité observée à La Farlède. Les auteurs ne commentent pas la présence de ces importations dans l'horizon suivant où ces vases représentent encore un récipient sur cinq.

Pour E. Schindler-Kaudelka, qui a pu étudier ce type de production durant de nombreuses années, le faciès de la *villa* de la Capelle correspondrait à des pièces du milieu du I^{er} siècle pour la plupart et leur présence dans

des niveaux plus récents s'expliquerait par l'utilisation de vaisselle ancienne par les occupants¹¹.

Une reprise des données sur les importations de ces céramiques en Provence serait intéressante dans la mesure où elles sont actuellement principalement connues grâce à l'étude des sites militaires du limes danubien. On se heurte également à la rareté d'étude portant sur l'Italie et présentant l'ensemble des catégories d'un contexte.

» *Huile d'olive : production locale et importation*

Dans un catalogue récent (Gros de Beler 2021), la question de l'oléiculture en Provence est assez vite balayée. En effet, si son existence est avérée, et a fait l'objet de nombreux articles et ouvrages (Brun 1986 ; 2003), les volumes produits restent difficiles à quantifier. Le conditionnement, vraisemblablement en outre restant un obstacle évident pour les archéologues.

La fouille de 2013 a mis en évidence une production vinicole, mais aussi oléicole invitant à réexaminer les données relatives à ce sujet. Comme dans la plupart des sites de l'Occident romain, on constate la présence d'importation d'huile de Bétique conditionnée en amphores Dr. 20, ici huit individus. Ce constat amène à s'interroger sur les rythmes de la production locale et régionale, de ses volumes et de leur impact sur les importations. Importait-on de l'huile de Bétique, faute de production locale suffisante ou pour des usages différents ?

On peut d'emblée relativiser les quantités importées par rapport aux besoins estimés qui touchent, non la seule alimentation, mais aussi l'éclairage, les soins du corps, voire les besoins rituels. En effet, la capacité de ces amphores est de 70-75 l, soit au maximum 600 l d'huile importée de Bétique.

Les données rassemblées par J.-P. Brun pour évaluer la consommation en huile d'une famille italienne par an sont très variables. Il s'arrête, à partir de données pompéiennes, sur une consommation de 50 l par an (Brun 2003 : 169). On consultera avec profit la variété des sources rassemblées et la variété des chiffres qui évidemment ne documentent jamais la situation d'un domaine oléicole gallo-romain, voire concerne des domaines culturels et/ou chronologiques différents (période moderne). On peut aussi introduire la notion

10. L'étude d'A. Malignas à l'échelle du Languedoc présente le pourcentage du nombre de fragments (NR) de mortiers sur l'ensemble de la vaisselle (fine et commune). Avec cette modalité de calcul, on obtient un taux de 2 % des fragments de la vaisselle à La Farlède soit pratiquement le double de la plupart des ensembles qu'il a retenus à l'exception de quelques contextes augustéens de Nîmes et Murviel-Lès-Montpellier.

11. Nous la remercions d'avoir bien voulu commenter ce mobilier d'après photos et dessins.

de prix et de qualité qui a pu influencer sur l'usage de ces huiles.

Si on peut donc relativiser le nombre d'amphores découvertes en tentant d'approcher ces réalités de consommation, l'archéologue est toujours ramené à examiner un échantillon partiel et il faut tenter de comparer nos échantillons afin de voir avec quelle intensité la part de ces amphores fluctue dans l'espace. De plus, le commerce de cette huile de Bétique est très organisé et requiert un regard à large échelle.

En 2011, A. Tchernia, reproduisait des cartes présentant la diffusion de quelques timbres fréquents sur amphore Dr. 20. Il voyait dans la production oléicole provençale une raison au frein à la commercialisation de l'huile de Bétique, dont le flux semble en grande partie canalisé par la vallée du Rhône avec comme destination les camps du *limes* (Tchernia 2011 : 118-120). Une thèse récente, mais inédite, permettrait d'avoir une vision plus complète (Dubler 2019), néanmoins toujours basée sur les estampilles. À notre connaissance, ce sujet n'a pas été discuté par l'auteur. En Languedoc, une première approche avait été tentée par D. Garcia (Garcia 1992), puis poursuivie par L. Buffat dans le cadre de sa thèse sur l'économie domaniale dans la cité de Nîmes (Buffat 2011 : 128-130). À partir du mobilier recueilli en prospection, il examine la part des amphores Dr. 20 par rapport à l'ensemble des amphores et arrive à une moyenne de 13 % et observe des zones où elles sont plus fréquentes (Vaunage) et d'autres plus rares (Beucairois, Côte du Rhône, Uzège). Rapporté aux seules amphores vinaires, il considère qu'un taux moyen est d'une Dr. 20 pour 4 à 6¹². Dans cette même aire géographique, on observe qu'au I^e siècle, dans la *villa* de Saint-André-de-Codols à Nîmes, les Dr. 20 représentent 23 % des amphores (ens. 1 à 8), soit le double du taux moyen observé par L. Buffat dans les *villae* de la cité de Nîmes.

En s'appuyant sur ces chiffres, et dans l'attente d'une synthèse plus complète, il nous paraissait intéressant d'examiner la fréquence des amphores huile Dr. 20 à La Farlède et dans les établissements ruraux environnants et tenter de déterminer si la présence d'une production locale avait pu influencer sur les volumes d'huile importée, comme le suggère A. Tchernia. Cette tentative répond à une impression de sous-représentation de ces conteneurs.

Nous avons tenté des comparaisons en %NMI, moins

fiabiles statistiquement que celles en pourcentage du NR. En effet, les tableaux à notre disposition dans les publications citées plus haut ne différencient pas toujours les productions de la côte (Dr. 7/11, Beltran II) de celles de la vallée du Guadalquivir et du Genil (Dr. 20 et à moindre raison Ha. 70) à l'échelle de la catégorie.

Dans les *villae*, les amphores à huile de Bétique représentent 4 à 17 % des amphores, soit bien en deçà des 23 % observé dans la cité de Nîmes. Les *villae* des Laurons et de Saint-Michel atteignent le taux de 17 % avec ce mode de calcul.

Il nous paraît intéressant de rapporter ce nombre d'amphores à huile à l'ensemble de la vaisselle afin que ces chiffres ne souffrent pas trop du faible poids statistique d'un raisonnement en NMI. L'efficacité de cette méthode a été mise en évidence par les nombreuses utilisations qu'a pu en faire Michel Py, pour illustrer l'évolution du mobilier à Nages ou Lattes (Py 2015). L'inconvénient de cette méthode est que le référentiel statistique reste à construire et que l'on ne peut donc pas, par exemple, comparer la situation avec celles des *villae* de la cité de Nîmes. Avec ce mode de calcul, la valeur médiane sur les sites provençaux pris en compte est de 0,97 Dr. 20 pour 100 vases. C'est d'ailleurs aussi le taux obtenu avec les chiffres de La Farlède. Ceux des autres *villae* sont supérieurs, à l'exception de Saint-Martin de Taradeau où l'on dénombre seulement 3 Dr. 20 pour 194 vases en cumulant les données des phases 2 et 3. Un maximum de 2,3 est atteint à Saint-Michel pourtant le siège d'une production oléicole.

Ce calcul a pu être fait pour les niveaux du II^e siècle de la *villa* de Saint-André-de-Codols à Nîmes où l'on obtient 7,21 Dr. 20 pour 100 vases soit 7 fois plus qu'à la Farlède. Il peut également être intéressant d'évoquer les taux relevés à Vienne entre l'époque flavienne et le milieu du II^e siècle (4 pour 100 vases environ). En revanche, le taux observé à la Farlède serait comparable à celui relevé, loin des rivages méditerranéens et du Rhône, à Clermont-Ferrand (Gilles 2022 : 100, fig. 45).

Ces quelques chiffres amènent à rendre plus objective cette sous-représentation des amphores Dr. 20. Il serait intéressant d'examiner la situation dans les ports pour observer ces importations au plus près de leur lieu d'arrivée et voir s'il existe un écart important entre les villes portuaires et des centres de productions agricoles situés en retrait et pour lesquels le déplacement de ces pesantes amphores requiert un effort particulier.

12. Ce travail a été actualisé dans le cadre du séminaire Mercvrio III : L'olivier et l'huile d'olive à l'époque romaine, organisé par St. Mauné, L. Buffat et C. Carrato à Courmonterral (Hérault) en avril 2023.

Les données rassemblées en 2011 (Excoffon *et al.* 2011) permettent d'apprécier le volume des importations de Bétique par rapport au reste des amphores, mais il s'agit de toutes les amphores et non seulement des amphores à huile et l'on ne peut pas les isoler en l'absence de tableau de comptage détaillé. Pour la période 25/125 les importations de Bétique occupent 23 % et sont réduites pratiquement de moitié par rapport l'horizon augustéen. Cette part reste à peu près stable avec 30 % dans l'horizon suivant où est également importée de l'huile de Tripolitaine. Si l'on se base uniquement sur la proportion d'amphores, il ne semble pas exister un grand écart entre la situation de Fréjus, carrefour commercial, et celle de la *villa* de la Farlède, alors que rapporté à la vaisselle de ce même horizon, on obtient 3,53 amphores de Bétique pour 100 vases, soit des proportions près de trois fois supérieures¹³.

De cette enquête préliminaire, plusieurs points ressortent. D'un point de vue méthodologique, la forme des inventaires publiés et leur archivage, est un frein important. On constate également que ces raisonnements sont peu tentés par les archéologues. Nous prêtons cette habitude au caractère théorique et conceptuel de ce type de recherche dans un milieu professionnel habitué à plus de pragmatisme et au caractère chronophage et rebutant du traitement des données, ainsi qu'à un manque de formation dans ce domaine, l'auteur de ces lignes ne dérogeant pas à la règle.

Les comparaisons avec Fréjus donnent des résultats mitigés et imparfaitement comparables. Les importations de Bétique, rapportées à la vaisselle, sont néanmoins nettement plus importantes qu'à la Farlède, mais cette première estimation demanderait à être vérifiée en reprenant les chiffres de Fréjus sans les amphores à *salsamenta* et à vin de Bétique. Les premières comparaisons extrarégionales semblent bien montrer, comme le laissent supposer la diffusion des estampilles sur Dr. 20, des importations d'huile moins importantes. À ce stade, il est difficile de trancher entre la part liée à l'organisation de ce commerce et à l'effet produit par la production locale. S'il est toujours délicat de traduire dans une dimension socio-économique la variation de ces taux, le fait d'observer à La Farlède un taux comparable à Clermont-Ferrand, dans une région au substrat culturel et au contexte environnemental radicalement différent, ne peut qu'interpeler. Si pour la capitale de cité arverne, on peut expliquer ce faible taux par son éloignement de la vallée du Rhône, axe privilégié du commerce de

l'huile de Bétique, et des habitudes vraisemblablement différentes, pour la Farlède la place d'une oléiculture locale dynamique doit certainement être un facteur important.

» *Les amphores à vins*

À l'échelle des deux fouilles, le faciès des amphores à vins gauloises (69 NMI sur un total de 91) reflète en grande partie celui des ateliers locaux – Cuers, Solliès-Pont - (Chapon *et al.* 2017 ; Bigot 2020 : 155-162) avec au premier rang les amphores G4 (38 %) suivies pas les amphores G5 (28 %) (Bigot 2020 : 56-57). Les G1 (17 %) sont malgré tout bien documentées. Les ateliers de Velaux et d'Aix-en-Provence dans la vallée de l'Arc produisent ce type, mais un atelier est également suspecté à La Crau - Collet Long (Bigot 2020 : 55). Les autres types (G2, G6, G7, Dr. 2/4, Dr. 7/11) sont présents de manière plus marginale, certains n'étant d'ailleurs pas représentés dans la fouille menée en 2022.

» *Les dolia*

En 2022, les *dolia* sont tous en position secondaire. La fouille menée en 2013 avait livré 14 individus et un chai comportant une trentaine de fosses dont le comblement contenait des fragments de céramiques de l'époque augusto-tibérienne, soit une période plus ancienne que les contextes étudiés ici.

La présente fouille a livré 22 bords. Cinq proviennent du comblement de la mare **F1020-ENS28**. On en retrouve également assez fréquemment dans la mise en œuvre ou le comblement des puits : **F2209** (4 ex.), **F2014** (3 ex.), **F2220** (4 ex.).

Compte tenu de la chronologie et du nombre d'individus mis au jour, il est vraisemblable qu'un chai associé à l'occupation du I^{er} siècle se situe hors de l'emprise de fouille.

D'un point de vue typologique (Carrato 2017), les bords inventoriés sont des lèvres à large flanc arrondi (TRI-6) (12 ind.) appartenant le plus souvent à la variante A (8 ind.). Un seul appartient à la variante B. Nous avons pu estimer le diamètre interne pour un seul individu : 53 cm. Deux profils possèdent un large flanc droit (TRI-4b). Ces deux *dolia* comportent des diamètres internes de 40 et 52 cm. Un bord fin à flanc arrondi (TRI-5a) possède un col d'une hauteur de 18 cm.

13. Ici, la part inconnue des autres amphores que les Dr. 20 reste un obstacle évident pour mesurer les différences entre ville et campagne.

Deux bords possèdent une lèvre rentrante arrondie (TRI-7A et 7B).

Le nombre de fonds s'élève à 20. Il s'agit toujours de fond à cordon bas, lorsque la conservation permet de l'observer. Les diamètres relevés sont de 28, 40 (2 ex.), 42 et 48 cm. Deux fonds ont un diamètre supérieur à 60 cm dont on ne connaît pas la mesure précise. On observe une homogénéité des pâtes qui intègrent le groupe 3 défini par C. Carrato. Aucune marque ou estampille n'a été observée.

» *Le luminaire*

Les lampes à huile proviennent presque exclusivement des « fosses rituelles » de la phase 2.2. On enregistre les fragments d'un bandeau d'une lampe à réflecteur en forme de croissant de lune (l. 60, H. cons. 80, H. réflecteur, H. 62 mm). Ce type de réflecteur est courant sur le type Loeschcke III / Bussière B II, mais est aussi connu sur des lampes L. V et L. VIII (Bussière 2000 : 71). La pâte est pulvérulente, le revêtement non conservé.

La même structure (**F2118**) contenait une anse fragmentaire appartenant à un deuxième individu de type indéterminé.

La structure **F2120** a fourni une épaulement et une amorce de bec à volutes appartenant au type B IV / L. V. La pâte est calcaire et le revêtement brun. Des fragments d'un bec de type indéterminé appartenant à un autre individu ont été retrouvés dans cette même structure.

Une anse fragmentaire, à pâte claire pulvérulente, est issue de la structure **F2171**.

Un fragment d'épaulement de type indéterminé provient du remblai **US2150-7** de la phase 2.2. Un fragment de lampe à volutes simple ou double (L. I ou L. IV), provient de la structure **F2080** de la phase 2.3.

Une anse fragmentaire appartient à un dernier individu et a été recueillie lors du nettoyage du mur **F2046**.

3.3.7. Conclusion

La fouille menée en 2022 livre quelques indices d'une occupation augusto-tibérienne faisant écho aux découvertes faites en 2013. Le développement de la *villa* dans ce secteur semble intervenir entre la fin du 1^{er} et le début du 11^e siècle. Plusieurs « fosses rituelles » livrent un mobilier présentant un faciès différent de celui de la *villa*. Les objets sont souvent mieux conservés. La fréquence des lampes témoigne d'une sélection. Ces structures sont soit contemporaines soit légèrement antérieures à l'édifice. Dans son ensemble, le corpus est assez ramassé dans le temps, car il ne dépasse pas le troisième quart du 11^e siècle.

Bien qu'incomplètes, les données rassemblées sur le site de la *villa* de La Capelle nous amènent à réfléchir sur la vie économique au sein de cette *villa*, les habitudes de ses occupants. Confrontées aux données des autres fouilles menées dans le Var, elles permettent de distinguer ce qui relève des particularités de cette occupation et de tendances régionales. La faible représentation des céramiques à feu reste en l'état pour nous difficilement explicable.

En comparant ce faciès aux synthèses disponibles pour des secteurs plus lointains (Languedoc, vallée du Rhône), on observe d'importantes nuances qu'il n'est pas toujours aisé de retranscrire sur le plan culturel ou économique. La production locale et régionale d'huile d'olive, mais peut-être aussi cette position géographique, apparaît comme un frein à l'importation d'huile de Bétique.